

Sûreté d'Alger

Démantèlement d'un réseau criminel organisé et saisie de plus de 17.500 comprimés psychotropes

P05

LE CARREFOUR

Le journal du citoyen 25ème année

D'ALGERIE

N°7329 - DIMANCHE 09 NOVEMBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Filière lithium en Algérie

Réunion de coordination entre les ministères des Hydrocarbures et de l'Energie

P04



Laurent Nuñez choisit le dialogue et le respect

Bruno Retailleau: Echec et mat

Lire en page 03

P07

ORAN

En marge de la 10ème édition du SIPA

Signature de deux conventions entre la Chambre nationale de la pêche, l'ONAB et l'ANGEM

Réseau de distribution du gaz naturel

29 cas d'agression depuis le début de l'année 2025

Commune d'Oran

Démolition de constructions illicites au quartier Ben Arba



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Commerce intérieur

Abdellatif préside une réunion avec le Syndicat national des travailleurs du secteur



La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a présidé une réunion avec le Syndicat national des travailleurs du secteur du Commerce (SNTC), affilié à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), consacrée à l'examen des moyens de renforcer la coordination entre l'administration centrale et locale et les partenaires sociaux, en vue de développer et de moderniser le secteur, a rapporté, jeudi, un communiqué du ministère. Lors de cette réunion, tenue mercredi, en présence des cadres centraux, la ministre a souligné que le développement du secteur nécessite la synergie des efforts de tous les acteurs, tant au niveau central que local, ainsi que des partenaires sociaux, dans une phase qui exige davantage de coordination et de complémentarité pour concrétiser les objectifs fixés dans les domaines du

développement, de la modernisation et de la numérisation de la gestion, et mettre à jour les outils de travail, notamment en matière de contrôle. A cette occasion, Mme Abdellatif a rappelé que son département ministériel veille au suivi sur le terrain des préoccupations des travailleurs du secteur, à la mise en œuvre des programmes de modernisation, et à la garantie des conditions matérielles et humaines nécessaires à l'accomplissement de leurs missions, afin de renforcer l'efficacité du service public du commerce, ajoute la même source. La ministre a, en outre, valorisé le sens des responsabilités dont font preuve les travailleurs du secteur, affirmant que le dialogue restera une approche permanente en vue d'ancrer une vision commune qui fera du secteur du commerce un modèle d'efficacité, de transparence et de modernité.

Affaires religieuses

Belmehdi reçoit la cheffe du bureau de l'UNFPA en Algérie



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, a reçu la cheffe du bureau du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) en Algérie, Mme Faiza Bendriss, accompagnée d'une délégation de l'UNFPA, selon un communiqué du ministère. La rencontre a porté sur "les moyens

de renforcer la coopération entre le ministère et l'UNFPA, notamment dans les domaines de la sensibilisation sociale et de la promotion des valeurs familiales, en harmonie avec les efforts déployés par l'Etat visant à soutenir le développement durable et à protéger les catégories vulnérables", précise la même source.

Algérie-Hongrie

Accord de coopération entre l'AASST et la MTA pour renforcer la recherche scientifique



L'Académie algérienne des sciences et des technologies (AASST) a signé, à Budapest (Hongrie), un accord de coopération avec l'Académie Hongroise des sciences (MTA), visant à renforcer la coopération scientifique entre les deux pays dans les domaines de la recherche biologique et à contribuer à fournir des solutions aux problématiques et aux défis communs, a indiqué jeudi un communiqué de l'AASST. "Dans le cadre du renforcement des liens de coopération scientifique entre l'Algérie et la Hongrie, un accord bilatéral a été signé, le 4 novembre 2025, entre l'AASST et l'Académie hongroise des sciences, en présence du président de l'AASST, Pr Mohamed Hichem Kara, du président de l'Académie

hongroise des sciences, Pr Tamas Freund, ainsi que de l'Ambassadeur d'Algérie en Hongrie, M. Adel Talbi", précise la même source. Ce partenariat vise "à renforcer la coopération scientifique entre les deux pays dans les domaines de la recherche biologique et à contribuer à fournir des solutions scientifiques aux problématiques et défis mondiaux communs". L'accord porte sur "les secteurs scientifiques prioritaires et d'avenir, à l'instar des nanotechnologies, de l'intelligence artificielle, du Big data et de l'internet des objets (IOT), du développement et de la gestion des ressources en eau, des sciences de la terre et de l'espace, de l'agriculture et de la pêche", ajoute le communiqué.

Protection de l'enfance

Mme Mouloudji en visite au siège de l'ONPPE



La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a visité, jeudi, le siège de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE), dans le cadre de la politique nationale visant à promouvoir l'enfance et à renforcer la coordination institutionnelle entre les différents acteurs de ce domaine, a indiqué un communiqué du ministère. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la politique nationale visant à "pro-

mouvoir le système de protection de l'enfance et à renforcer la coordination institutionnelle entre les différents acteurs de ce domaine, conformément à l'approche du ministère fondée sur la consolidation du partenariat et la complémentarité institutionnelle avec les organismes nationaux spécialisés, afin de développer le système de protection et de promotion de l'enfance et d'examiner les moyens de renforcement de la coopération entre les deux parties", précise la même source.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DADirection - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug MohamedDirecteur de la Publication
Abdellah BOUHALIDirecteur Technique
Benyoucef MohamedConception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dzSiteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefourdan@yahoo.frTous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Laurent Nuñez choisit le dialogue et le respect

Bruno Retailleau: Echec et mat

Par B.Kamel

Que pourrait amener Laurent Nunez de son probable voyage en Algérie? Plus mesuré et plus prudent, le nouveau ministre de l'intérieur français Laurent Nunez serait annoncé prochainement à Alger à en croire des sources fiables. Il aurait reçu une invitation de se rendre en Algérie par son homologue algérien le ministre de l'intérieur algérien M.Said Sayoud. Relations algéro-françaises ou l'échec cuisant du «Plan» de Bruno Retailleau, Laurent Nunez va-t-il rattraper et corriger les «bévues» de son prédécesseur qui ont nui aux relations bilatérales entre les deux pays? S'il y a une certitude dans la crise qui a fait exploser la relation Algérie -France depuis plus de dix-huit mois de cela, c'est que la séquence Bruno Retailleau est aujourd'hui définitivement close. La «page» étant apparemment le nouveau ministre de l'intérieur installé le 12 octobre s'attelle, depuis, à désamorcer la crise et à opter pour le dialogue et la relance de la coopération sécuritaire entre les deux pays. «Il serait favorable pour une visite en Algérie pour relancer le dialogue et la coopération entre les deux pays» ont laissé entendre certains cercles de Paris. Bien que la réponse de Paris ne soit pas encore officialisée ni d'ailleurs le sont le calendrier et l'agenda de cette visite, on imagine que cela pourrait bientôt. Le courant est en effet jugé propice depuis le départ par la petite porte du ministre tant controversé de l'ancien gouvernement français. D'un autre côté, qu'est-ce que pourra offrir Laurent Nunez dans ses valises ? s'interrogent d'ores et déjà des spécialistes des relations algéro-françaises? Bientôt un ministre de l'Intérieur de l'Hexagone pourrait être reçu en grande pompe en Algérie ? Cela aurait été impensable il y a plusieurs mois à cause des fortes turbulences diplomatiques entre Alger et Paris à cause des prises de position «étriquées» de loin approximatives de Retailleau sur l'Algérie et ses «immixtions» dans les décisions du président français, quand bien même elles auront été contestées en public

par Emmanuelle Macron lui-même. Cependant, la scène devient de plus en plus imaginable et plus probable d'ailleurs que par les dix-huit derniers mois. C'est qu'il y aurait bel et bien possibilité de sortir de la crise et renouer le dialogue entre les deux pays. Le nouveau locataire de la place Beauvau Laurent Nuñez a été du moins convié à se rendre à Alger pour rencontrer prochainement son homologue. Si aucune réponse publique n'avait été émise encore par Paris, le geste serait très symbolique. Après des mois de bras de fer, les deux pays arriveront-ils enfin à dépasser les malentendus ? Alger reste toujours intransigeante sur ses principes. "Il n'a eu de cesse d'utiliser les difficultés de cette relation pour plaire à la droite. Là, on a un ministre qui veut reprendre le dialogue pour faire redescendre la pression", juge le député Belkhir Belhaddad, ancien président du groupe d'amitié France-Algérie. Le patron des Républicains, avait quitté avec fracas le gouvernement en octobre. Son successeur n'a pas la même vision ni la même intention. Il préfère désormais se focaliser sur les besoins de coopération sécuritaire, notamment dans la lutte anti-jihadiste au Sahel. Et d'assumer un net changement de ton. "Ceux qui font croire aux Français que le bras de fer et la méthode brutale sont la seule solution, la seule issue, se trompent. Ça ne marche pas, dans aucun domaine", a ainsi asséné Laurent Nuñez. L'ancien ministre de l'Intérieur avait pourtant espéré que sa volonté de dénoncer les accords de 1968 change la donne en matière de lutte contre l'immigration irrégulière. Ce texte hérisse la droite et l'extrême droite depuis plusieurs années. L'idée derrière, c'était qu'en mettant la pression sur la question de l'accord, les Algériens se disent "nous, on ne veut pas le perdre donc acceptons de lâcher du lest sur les OQTF", décrypte un proche de Bruno Retailleau. Mais la stratégie n'a jamais fonctionné. Et pour cause : les dossiers diplomatiques ne sont en rien du ressort du ministère de l'Intérieur. C'est bien le quai d'Orsay qui a la main sur les relations franco-algériennes et seul

Emmanuel Macron peut décider de revenir sur ce traité. Jusqu'ici, le chef de l'État s'y est toujours refusé, notamment pour des questions liées au gaz algérien, plus précieux que jamais pour la France, en dépit des appels du pied de François Bayrou. "Laurent Nuñez est pragmatique. Il voit qu'il n'aura jamais les cartes en main sur l'accord de 1968, que tout ça passe au-dessus de sa tête. Autant essayer d'être utile et d'obtenir des renseignements qui peuvent nous servir", observe Naoufel Brahimi El Mili, professeur de science politique et spécialiste de l'Algérie. L'arrivée de l'ancien préfet de police de Paris à l'Intérieur marque aussi la volonté d'Emmanuel Macron de jouer une autre carte que celle du conflit avec Alger. Le président a ainsi tenu à faire un geste symbolique fin octobre. Stéphane Romatet, l'ambassadeur de France en Algérie, s'est récemment rendu aux commémorations du 17 octobre 1961, jour où une manifestation pacifique d'Algériens a été violemment réprimée par le préfet de police Maurice Papon, débouchant sur des centaines de blessés et plusieurs dizaines de morts. "Je pense sincèrement que si Emmanuel Macron avait rendu crédible la fin de l'accord, on aurait eu des résultats en matière migratoire avec l'Algérie. Il n'a jamais voulu assumer qu'on leur torde le bras", tance un ancien conseiller de Bruno Retailleau. Le constat n'est pas partagé par Laurent Lhardit. Le député PS, président du groupe d'amitié entre les deux pays, juge au contraire que "ce n'est qu'en se parlant qu'on pourra défendre les intérêts que Paris peut avoir en Algérie et tourner enfin la page de la mise en échec de Bruno Retailleau". Interpellé par la présidente des députés RN, Sébastien Lecornu a indiqué ne pas "croire à l'abrogation" de l'accord mais à "une renégociation". Ce texte a, en effet, déjà été modifié à trois reprises, la dernière datant de 2001. Mais pas question pour le chef du gouvernement de remettre de l'huile sur le feu qui a promis "de ne jamais faire de la question de l'Algérie un sujet de politique intérieure en France". Encore une pierre dans le jardin de Bruno Retailleau.

Risques de financement illicite

Session de sensibilisation au profit des associations nationales

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a organisé une session de sensibilisation sur les risques de financement illicite au profit des associations nationales caritatives et religieuses, en vue de protéger ces associations contre les risques d'exploitation dans le financement du terrorisme, a indiqué jeudi un communiqué du ministère. Le Secrétaire général de la wilaya d'Alger, représentant le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, mercredi, à la salle des conférences de la wilaya d'Alger, l'ouverture d'une session de sensibilisation destinée aux associations caritatives et religieuses, en présence des représentants du ministère et de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), ainsi que des cadres de différents organismes de sécurité. Cette session s'inscrit dans le cadre de la mise en

œuvre des dispositions préconisées par le Groupe d'action financière (GAFI), visant à protéger les associations et les organisations à but non lucratif contre les risques d'exploitation dans le financement du terrorisme, et ce à travers la promotion de la culture de transparence financière et de contrôle interne. Cette session a pour objectif d'élever le degré de conscience des associations quant aux méthodes d'exploitation potentielle dans le financement illicite, de renforcer les capacités de gestion financière et comptable, d'élaborer les rapports conformément aux règles légales, d'appuyer le principe de partenariat entre l'administration et les acteurs associatifs pour lutter contre toute forme de dérive, et de faire connaître le cadre juridique national et international de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ajoute le communiqué. Elle vise également à

permettre aux associations d'accéder aux mécanismes de contrôle interne et aux documents financiers exigés par la loi, tout en fournissant des explications sur l'évaluation des risques d'exploitation, la détection des transactions suspectes et leur signalement. Le programme de cette session a été ponctué par des interventions présentées par des responsables du ministère de l'Intérieur, l'Observatoire national de la société civile (ONSC), et la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), ayant permis de donner "des explications précises sur le cadre juridique de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, les risques d'exploitation des associations et des organisations à but non lucratif dans le financement du terrorisme, la gestion financière des associations, ainsi que l'élaboration des rapports financiers par les commissaires aux comptes".

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Un héros algérien en Grande Bretagne

Pour avoir sauvé des passagers lors d'une attaque au couteau dans un train en Grande Bretagne, un algérien, passé sans être aperçu, Samir Zitouni a été vivement salué par le public anglais, après être courageusement intervenu dans le but de protéger les voyageurs lors d'une attaque au couteau perpétrée par des délinquants dans un train à Londres. Tous les médias au pays de sa majesté ont insisté pour rendre un grand hommage à ce jeune migrant, pour son courage et son humanisme. Pour avoir fait face à un acte de violence de délinquants rompus aux actes d'agression, Samir a échappé de justesse à la mort. Il a subi des blessures plus ou moins graves, alors que les autorités britanniques locales y compris notre consulat à Londres avaient assuré que sa santé ne nécessitait guère d'inquiétudes. A savoir que M.Zitouni est employé depuis une vingtaine d'années, dans la compagnie ferroviaire de Londres (LNER)... Voilà un acte de bravoure qui vient à juste titre prouver, principalement aux courants xénophobes britanniques et européens de façon générale, que ces migrants venants de tous bords ne sont pas forcément tous des parasites vivants aux dépens des citoyens des pays d'accueil. Tels qu'ils sont caricaturés par des discours haineux et fascistes des forces xénophobes. Justement, un tel acte de bravoure est venu dans un moment opportun où le chauvinisme ségrégationniste serait de plus en plus enragé envers tout ce qui est étranger. C'est un problème qui se pose avec plus de sérieux et les débats sont constamment tenus entre pro-immigrés et autres faisant de la question ou du «péril» de l'immigration leur cheval politique. Il faudrait retenir que la xénophobie est surtout soulevée quand il y a des crises politiques ou économiques qui se manifestent dans les pays d'accueil. L'immigré est toujours le bouc émissaire à sacrifier sur l'autel de la crise, quand cette dernière surgit en Europe ou en Amérique. L'immigré, notamment, en provenance d'un pays musulman ou arabe serait le candidat favori pour devenir la cible «Number one» de la méchanceté fasciste, des forces soi-disant, jaloux de leur identité et leur histoire. Comme si cet immigré est entré suite à un coup de force avec l'épée à la main menu d'une intention délibérée, visant à porter atteinte à l'identité ou l'histoire d'un X pays. L'immigré musulman ou arabe est là pour seulement travailler, gagner de l'argent et retourner chez lui dès que sa mission est terminée...Il s'en fiche éperdument de l'identité ou de la culture du peuple qui l'accueille....

Personnels des greffes

et des personnels pénitentiaires

Les projets de statuts en cours de finalisation

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, a indiqué, jeudi à Alger, que les projets de statuts des personnels des greffes de juridictions et des personnels pénitentiaires étaient en cours de finalisation. S'exprimant lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, M. Boudjemaa a précisé que "les dernières retouches étaient apportées aux projets de statuts des personnels des greffes de juridictions et des personnels pénitentiaires, qui seront transmis au Secrétariat général du Gouvernement dans les prochains jours". Répondant à une question relative à la spécialisation des magistrats de l'ordre judiciaire ordinaire et des magistrats de l'ordre judiciaire administratif, le ministre a précisé que "pas moins de 90% des magistrats exerçant dans les tribunaux administratifs ont bénéficié d'une formation spécialisée dans le contentieux administratif, aussi bien en Algérie qu'à l'étranger". Et d'ajouter que "les élèves magistrats de l'Ecole supérieure de la magistrature suivent, pour leur part, une formation recouvrant des matières essentielles dans les domaines connexes", soulignant que le ministère avait "adopté, depuis l'an 2000, un programme de formation continue qui a concerné toutes les catégories de magistrats".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Le blé, arme douce du commerce mondial

Le blé, cette céréale vieille comme le monde, s'invite une fois encore dans la grande diplomatie internationale. Pékin a relancé ses achats de blé américain après plus d'un an de silence, un geste à forte portée politique, survenu dans le sillage des discussions entre Donald Trump et Xi Jinping. Deux cargaisons, soit environ 120 000 tonnes métriques, partiront des ports américains en décembre - symbole d'un dégel commercial prudent, mais calculé. «Politique»: c'est le mot qui revient dans la bouche des négociants asiatiques. Le blé américain n'est pas le plus compétitif, loin s'en faut, mais la Chine veut montrer qu'elle reste ouverte au dialogue. Le geste dépasse la simple logistique : il résonne dans un contexte où les tensions autour de Taiwan, de la technologie et de TikTok continuent de peser sur les relations bilatérales. Comme l'explique Louise Loo, d'Oxford Economics, cette détente ressemble «davantage à une pause qu'à un pivot». Ce léger réchauffement a pourtant eu un effet immédiat sur les marchés mondiaux. À Chicago, les cours du blé ont retrouvé un certain tonus, entraînant dans leur sillage ceux du maïs et du soja. En Europe, la Bourse d'Euronext a d'abord suivi le mouvement avant de se heurter à une offre mondiale surabondante. La mer Noire - Russie, Ukraine, Kazakhstan - reste l'ogre du marché, dopée par des récoltes record. SovEcon vient d'ailleurs de relever sa prévision de production russe à 87,8 millions de tonnes, tirée par des rendements historiques en Sibérie. Sur le Vieux Continent, le blé retombe autour de 190 €/t, miné par la concurrence argentine et la vigueur du dollar, tandis que le maïs résiste mieux, soutenu par une demande intracommunautaire dynamique. L'assouplissement chinois des droits de douane sur les produits agricoles américains, conjugué à la trêve tarifaire américaine sur certains biens chinois, offre cependant un peu d'oxygène au commerce transpacifique. Reste que la géopolitique sème l'incertitude dans les silos. L'Afghanistan fait face à un déficit de plus de deux millions de tonnes, quand le Mexique, fidèle partenaire de Washington depuis l'USMCA, absorbe désormais un cinquième des exportations américaines. Le monde du blé se tend et se détend au rythme des accords et des climats. Une chose est sûre : en 2025, le blé n'est pas seulement une denrée - il redevient un instrument de politique mondiale.

Industrie

Hausse de la production

du secteur public de 6,3% au deuxième trimestre

La production industrielle du secteur public national a enregistré une hausse de 6,3% au deuxième trimestre 2025, de meilleure ampleur que celle enregistrée durant la même période de 2024 (3,8%), a indiqué l'Office national des statistiques (ONS), qui a relevé que près de l'ensemble des secteurs a contribué à cette tendance. Selon un communiqué de l'Office, "le secteur de l'énergie affiche une hausse de 9,2% proche de celle observée à la même période de l'année précédente (10,2%)", précisant qu'après quatre trimestres marqués de stabilités et de baisses modérées, le secteur des hydrocarbures "affiche une variation positive de 1,5% au deuxième trimestre 2025. Cette amélioration résulte, principalement, de la branche de la production du pétrole brute et gaz naturel (+3,0%) et de la branche du raffinage (+6,2%)". Pour le secteur des mines et carrières, un rebond de production a été relevé durant ce deuxième trimestre de l'année en cours, atteignant un taux de 1,2% contre une baisse de 3,7% observée au trimestre précédent,

après une tendance haussière définissant l'année 2023 et l'année 2024". Même tendance pour les matériaux de construction qui enregistrent une "hausse remarquable de 16,7%" au cours de la même période, confirmant ainsi les performances observées dès le premier trimestre 2024, indique l'ONS. Les industries chimiques, quant à elles, se sont redressées et "affichent une variation positive de 2,5% contre une baisse de 11,1% accusée au trimestre précédent, selon les données de l'Office qui précise que les secteurs des cuirs et des bois "continuent de progresser et affichent des taux respectifs de +40,7% et de 131,6%, bien au-delà de ceux inscrits au trimestre précédent, +13,7% et +91,1%, respectivement". En revanche, il est enregistré des reculs dans le reste des secteurs de moindre ampleur que ceux accusés au trimestre précédent: Le secteur des ISMME (industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques) affiche un taux de -1,8%, l'agro-alimentaire (-4,7%) et les textiles (-10,4%), ajoute le communiqué.

Développement de la filière lithium en Algérie

Réunion de coordination entre les ministères des Hydrocarbures et de l'Energie

Une réunion de coordination conjointe a été tenue, jeudi, entre les ministères des Hydrocarbures et des Mines et celui de l'Energie et des Energies renouvelables, consacrée au suivi de l'avancement du développement de la filière lithium en Algérie, dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à valoriser les ressources nationales stratégiques et à promouvoir les industries d'avenir à forte valeur ajoutée, indique un communiqué conjoint des deux ministères. La réunion, coprésidée par le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, et le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjaj, s'est déroulée en présence de la Secrétaire d'Etat chargée des Mines, Mme Karima Bakir Tafer, ainsi que de plusieurs hauts cadres des deux départements ministériels et de leurs institutions sous tutelle. Elle a porté sur les moyens concrets de développement de la filière lithium, considérée comme un pilier majeure du processus de transition énergétique et un levier stratégique pour le renforcement de la souveraineté industrielle et technologique de l'Algérie, a précisé la même source. Lors de la réunion, M. Arkab a présenté un exposé exhaustif sur l'état d'avancement des projets d'exploration minière du lithium, notamment les études de terrain menées dans les wilayas de Tamanrasset et In Guezzam, en collaboration avec le groupe chinois Ganfeng Lithium Group, qui ont révélé des indicateurs prometteurs de la présence de cette ressource stratégique ainsi que d'autres minerais rares. Il a également abordé les étapes pratiques de la mise en œuvre du memorandum d'entente récemment signé entre l'Office national de la recherche

géologique et minière (ORGM), représentant du groupe Sonarem, et le professeur Karim Zaghib, expert international dans les technologies des batteries au lithium-fer-phosphate (LFP), visant à développer l'ensemble de la chaîne de valeur de l'industrie du lithium en Algérie. De son côté, M. Adjaj a souligné l'importance de coordonner les efforts entre les différents secteurs concernés pour l'élaboration d'une feuille de route nationale intégrée comprenant les étapes de l'exploration, de l'extraction de la transformation chimique, d'industrialisation, de fabrication de batteries et de stockage d'énergie. Il a appelé, à ce titre, à impliquer les compétences nationales et les experts algériens établis à l'étranger dans ce processus en vue de bâtir une base scientifique et industrielle solide. Les deux ministres ont fait observer que le développement de la filière lithium constituait l'un des piliers stratégiques du processus de l'Algérie nouvelle, du fait de son lien direct avec les secteurs des énergies renouvelables et du transport d'élec-

tricité, affirmant que ce projet est conforme aux objectifs de la transition énergétique nationale visant à réduire l'empreinte carbone et à diversifier les sources de revenus économiques. Au terme de la réunion, l'accent a été mis sur un ensemble de priorités pratiques, notamment l'accélération de la mise en œuvre du memorandum d'entente avec le Pr Karim Zaghib, l'élaboration d'un programme de travail conjoint entre les deux ministères afin de développer la filière à moyen et à long termes, le renforcement de la coordination entre la recherche scientifique et l'industrie, et le lancement de projets pilotes pour la fabrication des matériaux actifs entrant dans la composition des batteries LFP. Les deux ministres ont également souligné que le développement de la filière lithium constituait un choix stratégique pour bâtir une économie nationale fondée sur la connaissance et la technologie propre, tout en contribuant à la réalisation de la souveraineté énergétique et technologique de l'Algérie.

Pour renforcer l'approvisionnement en eau

Les Projets d'interconnexion des barrages parmi les mécanismes alternatifs

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a affirmé, jeudi à Alger, que les projets d'interconnexion des barrages, lancés dans plusieurs wilayas, comptaient parmi les mécanismes alternatifs visant à renforcer l'approvisionnement en eau, notamment dans les régions enregistrant un manque en la matière. Lors d'une séance plénière à l'APN, consacrée aux questions orales, présidée par Toufik Guezout, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali et de membres du Gouvernement, M. Derbal a souligné que le lancement de ces projets permettra de transférer l'eau des zones les plus pourvues vers celles qui le sont moins en vue d'assurer leur sécurité hydrique. Cette démarche qui vise à valoriser et à rationaliser l'exploitation des eaux de surface, s'inscrit dans le cadre de la démarche des pouvoirs publics visant à faire face à la baisse du niveau d'eau de certains barrages, due aux changements climatiques ayant entraîné une diminution des précipitations annuelles, ajoute le ministre. Parmi les principaux projets cités par M. Derbal, figurent le projet d'interconnexion entre la station de dessalement d'eau de mer "Cap Djinet 2" et le barrage de Koudiat Asserdoune (Bouira) qui alimente la wilaya de M'sila, ainsi que le raccordement du barrage de Tilesdit à la station de dessalement de Béjaïa, outre le projet portant sur le transfert des eaux de l'Oued El Bared vers le barrage de Tilesdit pour renforcer la réserve d'eau de ce dernier, ajoute le ministre. Concernant le projet de raccordement entre le barrage de Soubella (M'sila) et celui de Beni Haroun (Mila), le ministre a souligné que l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) s'apprête à

lancer "une étude d'interconnexion du système des Hauts-Plateaux (Sétif) avec le système d'adduction du barrage de Beni Haroun", composé des barrages de Draa Diss et de Mahouane (Sétif), ajoutant qu'à l'issue de cette étude, "le secteur examinera la possibilité d'étendre ce transfert vers le barrage de Soubella qui bénéficiera indirectement des eaux de Beni Haroun. Evoquant les opérations de dévasement des barrages, le ministre a souligné que pour réduire l'envasement, le secteur a lancé plusieurs projets à travers le pays, les premières opérations étant menées entre 2012 et 2018, suivies d'une deuxième série entre 2020 et 2025, avant leur généralisation future à d'autres barrages. S'agissant des mesures prises pour l'enregistrement des projets d'aménagement des oueds dans la wilaya de Saïda, le ministre a indiqué que les services du secteur ont adopté une stratégie nationale de protection des villes contre les inondations, prévoyant une identification précise des zones et sites exposés à ce risque et de son degré pour chaque région. Cela permettra d'établir les priorités et de proposer l'inscription de projets afférents à travers tout le territoire national, a précisé le ministre, appelant à éviter toute construction ou habitation à proximité des biens publics hydrauliques (oueds et berges). Concernant les mesures prises par le secteur pour la prise en charge de la situation de l'oued Righ, le ministre a affirmé que ses services ont enregistré une étude portant sur les aspects techniques et d'aménagement en vue de déterminer les travaux à entreprendre, ajoutant qu'une fois l'étude achevée, le secteur proposera l'inscription des opérations de réalisation correspondantes dans le projet de loi de finances.

Prévention contre la rage L'ITELV organise une journée de sensibilisation

La vaccination régulière des animaux domestiques et la prise en charge rapide des personnes mordues demeurent les principaux moyens de lutte contre la rage, ont affirmé jeudi des vétérinaires et chercheurs lors d'une journée de sensibilisation organisée par l'Institut technique des élevages (ITELV) d'Alger. Cette rencontre, qui a réuni des éleveurs, des enseignants et des étudiants, vise à renforcer la prévention contre cette maladie virale mortelle touchant à la fois l'homme et l'animal. "La rage reste une menace sérieuse, surtout dans les zones rurales où les animaux errants sont nombreux", a souligné la

vétérinaire Fatiha Yahouni-Slimani de l'Institut, précisant qu'il s'agit d'une maladie "redoutable mais évitable à 100% grâce à la vaccination". L'Algérie adopte également une approche "One Health", a-t-elle rappelé, fondée sur la coopération entre les secteurs de la santé humaine, animale et environnementale. Cette stratégie, soutenue par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), vise à atteindre zéro cas de rage humaine d'ici 2030. Abondant dans le même sens, Dr Faïza Belakehal, de l'Université d'Alger, a expliqué que la rage est une maladie à déclaration obligatoire, transmissible par morsure, griffure ou léchage d'une plaie par un ani-

mal infecté. "La rage n'est pas une fatalité: la prévention reste notre meilleure arme", a-t-elle affirmé, appelant à éviter le contact avec les animaux errants, à vacciner systématiquement les animaux domestiques et à consulter immédiatement un médecin ou un vétérinaire après une morsure, "même légère". Elle a enfin insisté sur la nécessité de renforcer le contrôle sanitaire aux frontières pour empêcher l'importation d'animaux à statut sanitaire inconnu et éviter la transmission du virus rabique aux troupeaux d'élevage. Cette vigilance, a-t-elle souligné, constitue un maillon essentiel de la stratégie nationale de lutte contre la rage.

Formation professionnelle Vecteur du développement local et garantie de l'insertion professionnelle

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a affirmé jeudi à Skikda, que la formation professionnelle constitue "un vecteur de développement local et un moyen de garantir l'insertion professionnelle des jeunes". La ministre a précisé, dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection et de travail, que Skikda constitue "un pôle agricole et touristique par excellence", ce qui nécessite de répondre aux besoins de ces deux secteurs en matière de main-d'œuvre qualifiée. Elle a également souligné que les diplômés de la formation professionnelle, de par les compétences et les qualifications acquises, peuvent "soutenir la dynamique économique de la wilaya et répondre aux besoins des différentes structures activant dans les deux secteurs en question". Mme Arhab a ajouté que le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels contribue à créer de nouveaux emplois et à garantir une

intégration professionnelle efficace des diplômés d'où, a-t-elle dit, l'importance du suivi et de l'accompagnement des stagiaires. La ministre avait entamé sa visite dans la wilaya de Skikda par l'inauguration d'un centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) dans la commune de Zerdaza. Un établissement couvrant une superficie de 6.500 m2, baptisé du nom du Martyr Amar Laâdassi, comprenant 8 salles de cours, 6 ateliers, 12 bureaux administratifs, un internat de 60 lits et un foyer, dont la réalisation a nécessité un investissement public de 250 millions de dinars. Plusieurs spécialités y sont enseignées telles que la couture, la cuisine, la coiffure et l'esthétique, la construction et l'agriculture. Lors de la visite de l'atelier de couture, Mme Arhab a demandé aux encadreurs de programmer une formation supplémentaire dans le domaine du E-commerce, soulignant, à ce propos, l'import-

tance de doter les stagiaires des compétences numériques nécessaires pour promouvoir et commercialiser leurs produits en ligne, améliorant ainsi leurs ventes et leurs revenus dès l'obtention de leur diplôme. Elle a également visité, dans la commune d'Emdjez Edchich, le projet de construction d'un institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) doté d'une capacité d'accueil de 300 places pédagogiques et de 120 lits. Cet établissement, financé à hauteur de 660 millions de dinars, devrait être opérationnel dès la rentrée professionnelle de février 2026. La ministre a également inspecté, dans la commune de Filfila, l'INSFP spécialisé dans le tourisme, ainsi qu'un INSFP au pôle urbain de Bouzaâroura, dans la même commune. Mme Arhab a écouté, lors de sa visite dans la wilaya de Skikda, un exposé exhaustif sur son secteur qui compte 25 établissements de formation professionnels, dont 4 instituts nationaux.

Pour diffusion de contenus immoraux et activités financières illégales Un tiktokeur arrêté par la police à Chlef

Par N. Ouadah

Dans le cadre des efforts continus déployés par les services de la Sûreté nationale pour lutter contre la criminalité cybernétique, les éléments de la Brigade de Lutte contre la Criminalité Cybernétique (BLCC) de la Sûreté de la wilaya de Chlef, ont réussi à mettre fin aux agissements d'un individu actif sur les réseaux sociaux, notamment sur la plateforme TikTok, où il diffusait des contenus à caractère immoral et incitait à des comportements contraires aux bonnes mœurs. L'opération d'interpellation du suspect, originaire d'une commune de la wilaya, est intervenue à la suite d'une surveillance minutieuse de ses activités en ligne. Les investigations ont révélé qu'il gérait un compte TikTok sous un pseudonyme, suivi par plus de deux millions d'abonnés, sur lequel il diffusait ré-

gulièrement des vidéos en direct en compagnie de personnes des deux sexes, issues de divers pays. Ces diffusions contenaient des propos et gestes suggestifs portant atteinte à la pudeur et aux valeurs morales de la société. Les enquêtes techniques, menées sous la supervision du parquet territorialement compétent, ont permis d'établir que le suspect exploitait sa notoriété numérique à des fins lucratives, engrangeant des revenus considérables en devises étrangères. Ces gains étaient obtenus avec la complicité d'un autre individu spécialisé dans la gestion de plateformes et portefeuilles numériques, pratiquant des transactions de change illicites en dehors des circuits bancaires légaux. Les deux individus procédaient notamment à la conversion illégale de devises étrangères en monnaie locale, en utilisant des moyens de paiement électroniques

interdits, en violation flagrante de la législation en vigueur. L'opération policière a conduit à la saisie d'une carte bancaire étrangère, de plusieurs smartphones, d'un ensemble de matériels informatiques, ainsi que d'une somme de 2,4 millions de dinars algériens, considérée comme le produit de ces activités illégales. Un dossier judiciaire a été constitué à l'encontre des deux mis en cause, qui ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes pour répondre de plusieurs chefs d'inculpation, à savoir: exposition au public de contenus attentatoires à la pudeur, blanchiment d'argent, vente et utilisation d'actifs virtuels interdits. Cette opération témoigne de la détermination des services de sécurité à protéger la société contre les dérives numériques et à faire respecter la loi dans l'espace virtuel, devenu un nouveau terrain d'action pour diverses formes de criminalité.

Police judiciaire de Mila Récupération de 64 pièces de monnaie archéologiques

Les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant du service de la police judiciaire de la wilaya de Mila sont parvenus à récupérer 64 pièces de monnaie archéologiques et à arrêter une personne au chef-lieu de wilaya, selon un communiqué des services de la sûreté de wilaya. Agissant sur la base de renseignements autour d'une activité suspecte d'un individu qui procédait à des fouilles et des excavations à la recherche de pièces de monnaie archéologiques, dans le but de les proposer à la vente de manière illégale, les éléments de cette brigade ont mis en place un plan opérationnel permettant d'identifier le suspect et de l'arrêter dans la ville de Mila, selon le communiqué. Lors de la fouille du véhicule, les policiers ont découvert 36 pièces de monnaie métalliques à l'intérieur du coffre.

Sûreté d'Alger Démantèlement d'un réseau criminel organisé et saisie de plus de 17.500 comprimés psychotropes

Les services de la quatrième division de la Police judiciaire de Bouchaoui (Alger) ont procédé au démantèlement d'un réseau criminel organisé composé de trois individus, spécialisé dans le trafic de drogues et de substances psychotropes, avec la saisie de plus de 17.500 comprimés psychotropes, indique, vendredi, un communiqué des services de Sûreté. L'opération, menée sous la supervision du procureur de la République territorialement compétent, est intervenue suite à "l'exploitation d'informations faisant état d'une activité suspecte d'un individu connu pour ses antécédents criminels dans le secteur de compétence", précise-t-on de même source. Ainsi, "les investigations ont permis l'arrestation de l'individu en question et de ses deux complices, et la saisie de 17806 comprimés psychotropes, 26g de cocaïne et 90 g de kif traité". L'opération s'est également soldée par "la saisie d'une balance électronique, d'une compteuse de billets, de 4 armes blanches ainsi que d'une somme de 444 millions de centimes et de deux véhicules touristiques".

Université Approbation du financement de 96 projets d'entrepreneuriat étudiant

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a approuvé le financement de 96 projets d'entrepreneuriat étudiant à travers les différents établissements d'enseignement supérieur du pays, couvrant divers domaines et spécialités, a indiqué vendredi un communiqué du ministère. Cette approbation, intervenue entre le 26 octobre et le 6 novembre en cours, reflète, la forte dynamique de l'entrepreneuriat universitaire, et traduit l'implication des étudiants dans le processus de création de leurs propres start-up, ajoute le communiqué. Ces projets d'entrepreneuriat couvrent les domaines de l'industrie, l'agriculture, les services, la santé, le bâtiment, les travaux publics, le sport, le tourisme, la pharmacie, les télécommunications, ainsi que les professions libérales. Cet accomplissement constitue "une avancée qualitative dans le processus de création de micro-entreprises par les étudiants, traduisant la concrétisation de l'idée en projet. Les projets sélectionnés proviennent notamment des universités de Sétif, Relizane, Bechar, Oran, Oum El Bouaghi, El Tarf, Annaba, Tipaza, Aïn Témouchent, M'sila, Boumerdès, Saida, Nâama, Tlemcen, Alger, Sidi Belabbes, Batna, Blida, Mascara, Mostaganem, Tissemsilt, Guelma et Souk Ahras, selon le communiqué du ministère.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ETPOPULAIE

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'Urbanisme de la ville et de l'aménagement sectoriel

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

DE LA WILAYA DE BECHAR

SERVICE DE LA CONDUITE ET SUIVI

DES OPERATIONS DE REALISATION

N :...../DEP/2025

MISE EN DEMEURE N°02

A MONSIEUR LE GERANT DE L'ENTREPRISE SABOUNI MADJID

ZONE URBAINE SECTION 11 ILOT DE PROPRETE N°07 BECHAR

Objet : Mise en demeure N°02

Projet : A/S : Réalisation d'un collège B5/200R en remplacement du collège OUAHDI YAAICHE à la commune d'ERG-FERRADJ. Wilaya de Bechar

Lot N°03 : 05 logements d'astreinte (01 F5+02 F4+02F3)

Vu le marché des travaux N° 34/DEP/2025 approuvé le 13/07/2025 portant sur Réalisation d'un collège B5/200R en remplacement du collège OUAHDI YAAICHE à la commune d'ERG-FERRADJ. Wilaya de Bechar Lot N°03 : 05 logements d'astreinte (01 F5+02 F4+02F3).

Vu l'ODS de démarrage en date du 14/07/2025 un délai de réalisation de 08 mois.

Suite aux divers visites de chantier de BET et la subdivision des équipements publics ABADLA et notamment la visite de chantier effectuée en date du 16/10/2025 ainsi que les rapports mensuels et la fin de délai de réalisation approche.

Suite a la mise en demeure N° 01 en date du 01/09/2025 et abandonner les travaux sur chantier.

L'entreprise **SABOUNI MADJID** dont le siège social est: **ZONE URBAINE SECTION 11 ILOT DE PROPRETE N°07 BECHAR**

Est mise en demeure N°02 Un délai de 05 jours est accordé à l'entreprise pour démarrer les travaux et renforcer le chantier en moyens humains et matériels, afin d'accélérer les travaux pour rattraper ce retard à compter de la parution de cette mise en demeure par voie de presse.

Passé ce délai, les mesures coercitives prévues par la réglementation seront prises à L'encontre de votre entreprise.

LE DIRECTEUR

République Algérienne démocratique et populaire

Ministère du Travail; de l'Emploi et de la Sécurité Sociale

Inspection Générale du Travail

Inspection Régionale du Travail Tiaret

Avis D'annulation Avis D'attribution Provisoire

Il est porte à La connaissance de L'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 01/2025 publié aux journaux nationaux

-EN LANGUE ARABE 11/09/2025 الروح الرياضى

-EN LANGUE FRANÇAISE 11/09/2025 CARREFOUR

- Presse électronique Le 11/09/2025

Relatif à la réalisation des travaux

Projet Lot N°1 Aménagement siège de l'inspection régionale du travail Tiaret

Que le Lot attribué à L'Entreprise BERRAREDJ Mohamed pour le montant cité en ci-dessous

Projet	Enterprise	Montant TTC	Durée de réalisation	NIF	Observations
Lot N°1 Aménagement siège de l'inspection régionale du travail Tiaret	ETP BERRADJ Mohamed	Montant proposé 14.561.018,50 Montant corrigé 14.834.718,50	59 jours cinquante-neuf jours	1771413000 2118800000	La seule offre acceptée technique et financier

Publies aux quotidiens nationaux

EN LANGUE ARABE Le 30/09/2025 الروح الرياضى

-EN LANGUE FRANÇAIS Le 30/09/2025 CARREFOUR

- Presse électronique LE 30/09/2025 CARREFOUR

Est annule suite au recours fonde par la commission de recours en matière des marches publics

GITRA/SPA GROUPE D'INFRASTRUCTURE DE TRAVAUX ROUTIERS ET D'OUVRAGE D'ARTS

EPE/STARR/SPA

Au capital de 1.680.000.000 DA

Siège social : Abou-Tachfine, B.P 104 TLEMCEEN

N.I.F. n° : 099913026221746

Tél : (043) 22.85.53/84.80/84.60/86.82/84.95-*

Fax : 043-22.85.06/86.07

www.starr-dz.net -* E-mail : startlemcen@gmail.com

afaa ISO 9001 QUALITE AFFOR CERTIFICATION

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément à l'article 22 de la procédure des achats et de passation des marchés de la Société de Terrassement, d'Aménagement et de Revêtement Routier « STARR », il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national n° : 04 /DCSM /2025 « Location de matériels pour les travaux de terrassement » lancé le 30/06/2025 sur les quotidiens nationaux « Le Carrefour d'Algérie & El Djamhouria », qu'à l'issu de l'évaluation, les marchés sont attribués provisoirement aux entreprises suivantes :

N° Lot	Soumissionnaire retenu	Montant De la Soumission DA/TTC	Délai de réalisation	Note (pts)
01	SARL GOUMIRI	Montant Min : 25 875 866.94 DA/TTC Montant Max : 258 541 972.85 DA/TTC	12 mois	Moins disant
02	SARL GOUMIRI	Montant Min : 13 815 202.66 DA/TTC Montant Max : 138 187 122.91 DA/TTC	10 mois	Moins disant
03	SNC KAMANI MANI & ASSOCIES	Montant Min : 20 374 871.20 DA/TTC Montant Max : 202 178 714.15DA/TTC	04 mois	Moins disant
04	SARL RAI FOR	Montant Min : 7 729 050.00 DA/TTC Montant Max : 77 290 500.00DA/TTC	02 jours	Moins disant

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de l'entreprise, dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux. Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher de la direction de l'entreprise, au plus tard trois (3) jours à compter de la même première publication du présent avis d'attribution provisoire.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE-

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS WILAYA D'ORAN

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS NIF : 420029000031023

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

En application de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public, il est porté à la connaissance des entreprises ayant soumissionné à l'Avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales N°09/DJS/2025 paru sur les quotidiens nationaux «LE CARREFOUR D'ALGERIE » et « البديل » le 22/09/2025, relatif au projet : Amenagement du Complexe Sportif El Barki- Oran, que le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Projet	Enterprise	Montant de la soumission (DA/ TTC)	Montant de la soumission après correction (DA/ TTC)	Note Technique	Délai de réalisation
Amenagement du Complexe Sportif El Barki.	MESSAOUDI HOUSSEYN NIF : 183133400087153	10 554 110.00	10 542 210,00	38,50 /60 point	Deux (02) Mois

Les soumissionnaires, intéressées de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont tenus de se rapprocher du service contractant, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la première parution du présent avis d'attribution provisoire.

Les soumissionnaire qui contestent le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marché publics de la wilaya d'Oran (Secréariat général), dans les 10 jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire dans la presse et le BOMOP.

Edification d'une économie fondée sur le savoir, l'innovation et l'entrepreneuriat

Ouadah salue la participation des jeunes

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Microentreprises, Noureddine Ouadah, a salué, jeudi à Oran, la participation active des jeunes dans l'édification d'une nouvelle économie fondée sur le savoir, l'innovation et l'entrepreneuriat. Dans une déclaration à la presse, en présence du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mehdi Oualid, et du ministre de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources en eau du Sultanat d'Oman, M. Saoud Ben Hamoud Ben Ahmed Al-Habsi, en marge de l'ouverture du 10e Salon international de la pêche et de l'aquaculture "SIPA 2025", le ministre a souligné que "cet événement connaît une forte présence des startups, des porteurs de projets innovants et des microentreprises qui contribuent à la chaîne de valeur de ce secteur stratégique". Il a ajouté que "la jeunesse d'aujourd'hui s'inscrit pleinement dans cette dynamique visant à renforcer la sécurité alimentaire du pays et à participer à l'édification d'une économie basée sur la connaissance, l'innovation et l'entrepreneuriat". De son côté, M. Oualid a exprimé l'espoir que ce Salon constitue une opportunité pour la

conclusion de contrats, le renforcement des partenariats et l'échange commercial et technique entre les participants, ainsi qu'entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman, invité d'honneur de cette édition. Il a également souhaité que cet événement permette de découvrir les dernières innovations destinées au développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture en Algérie. Le ministre a insisté sur l'importance de ce rendez-vous économique, qui réunit des acteurs et professionnels de divers pays afin d'explorer les perspectives de développement du secteur et d'accéder à de nouveaux marchés. Pour sa part, le ministre omanais de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources en eau a rappelé le programme de coopération agricole entre l'Algérie et Oman dans le domaine de l'agriculture saharienne, espérant que la participation du Sultanat d'Oman à ce Salon se traduira par la conclusion de contrats commerciaux dans le domaine des ressources halieutiques, de l'aquaculture, de l'import-export, ainsi que par le renforcement de la coopération économique et des investissements entre les deux pays. Cette 10e édition du SIPA, qui se tient au Centre des conventions Mohamed-

Benahmed d'Oran jusqu'au 9 novembre, réunit 179 exposants de 17 pays, dont des entreprises nationales, parmi lesquelles 38 startups issues de la nouvelle génération d'entrepreneurs, dont 13 bénéficient d'une participation gratuite. Sont également présents des institutions bancaires, des compagnies d'assurance, des universités et des centres de recherche scientifique, exposant des projets et des innovations technologiques destinés à promouvoir les activités de la pêche et de l'aquaculture. Le Salon compte aussi plus de 25 entreprises étrangères représentant 16 pays, notamment l'Espagne, l'Italie, la Turquie, la Tunisie et l'Union européenne, avec la première participation du Bangladesh, ainsi que des professionnels venus du Qatar, de la Norvège, du Sénégal, du Japon et du Tchad. Le programme prévoit plus d'une dizaine d'ateliers scientifiques et techniques, ainsi que des rencontres bilatérales entre opérateurs économiques algériens et étrangers, et des visites de terrain pour plusieurs délégations étrangères, dont la délégation omanaise, qui visitera le navire scientifique "Grine Belkacem" et l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture d'Oran.

En marge de la 10ème édition du SIPA Signature de deux conventions entre la Chambre nationale de la pêche, l'ONAB et l'ANGEM

Deux conventions ont été signées, vendredi à Oran, entre la Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture, l'Office national des aliments de bétail (ONAB) et l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), d'autre part, et ce, en marge de la 10ème édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture "SIPA 2025". La première convention a été signée par le directeur général de la Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture, Nabil Aouich et le directeur adjoint de l'ONAB, Housameddine Hamma. L'accord vise à renforcer la coopération dans le domaine de la commercialisation des produits d'aquaculture, notamment celles d'eau douce comme le tilapia rouge, en les intégrant dans le réseau national des points de vente de l'ONAB, a indiqué M. Hamma. Cette démarche - selon M. Aouich - s'inscrit dans le cadre de la levée des difficultés rencontrées par les producteurs dans le domaine de la commercialisation de certaines variétés, à l'instar du tilapia rouge, et ce à travers la mise en place de canaux de distribution réguliers contribuant à la stabilité du marché. La deuxième convention a été signée entre le directeur général de la Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture et la directrice générale de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit, Souad Bendjemil. Elle porte sur l'accompagnement des jeunes porteurs de projets dans le domaine de l'économie bleue, à travers la formation et le financement de micro-entreprises. Mme Bendjemil a précisé que l'accompagnement inclut la formation en aquaculture et en gestion, ainsi que le soutien des projets dont le financement n'excède pas 1 million DA.

Réseau de distribution du gaz naturel 29 cas d'agression depuis le début de l'année 2025

La Direction de la Distribution de l'Électricité et du Gaz d'Oran a enregistré de nombreux cas d'agressions sur le réseau de distribution du gaz naturel dans ses différentes parties, avec un total de 29 cas recensés depuis le début de l'année 2025 jusqu'à ce jour. Les causes de ces incidents en augmentation sont liées aux travaux de creusement anarchiques effectués à l'aide d'engins par diverses entreprises responsables des chantiers dans les communes d'Oran et de Bir El Djir, sans consultation préalable de nos services techniques, et ce malgré nos multiples correspondances adressées aux différents organismes et entreprises leur rappelant l'obligation de suivre la procédure en vigueur et de coordonner avec l'ensemble des opérateurs, notamment Sonelgaz Distribution, afin d'éviter de tels incidents. Ces atteintes entraînent des perturbations dans l'alimentation en gaz, nos services techniques intervenant à chaque fois pour arrêter les fuites de gaz et réparer le réseau. À noter que le réseau de distribution du gaz dans la wilaya d'Oran dépasse 1 175 km. Un programme a été mis en place pour la détection des fuites, permettant ainsi le contrôle du réseau et la réalisation de travaux d'entretien des vannes de différents types.

Traitement en addictologie

Mise en avant du rôle essentiel des centres intermédiaires

Les participants à un colloque national sur «Les tendances contemporaines dans l'étude du phénomène de la drogue chez les jeunes», organisé, mercredi à Oran, ont souligné l'importance du rôle des centres intermédiaires de traitement en addictologie (CISA). Dr Fatma Amri, présidente de cette rencontre organisée par le laboratoire des Stratégies de la population et du développement durable du département de démographie de la faculté des sciences sociales de l'université

d'Oran 2 « Mohamed Benahmed », a indiqué qu'au moins un centre intermédiaire existe dans chaque wilaya, assurant la prise en charge et le soutien psychologique et social des personnes venues se faire soigner. Elle a estimé qu'il fallait également envisager la création de nouveaux centres ou structures afin de renforcer ce réseau d'accompagnement. Pour sa part, Leïla Boudia, cheffe du département de démographie à la même faculté, a jugé nécessaire de créer des cellules ou centres d'écou-

te au sein des différents établissements universitaires, servant de passerelle entre les jeunes étudiants et les centres spécialisés dans la lutte contre la dépendance aux drogues. De son côté, Dr Mahi Mohamed Bedjelel, médecin-conseiller à la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), a insisté sur le rôle primordial de la famille dans la prévention de la dépendance, à travers une communication efficace et le renforcement de la culture du dialogue entre ses membres, notamment lors de la discussion de sujets sensibles tels que la drogue et l'alcool. Il a souligné qu'il ne fallait plus considérer la question des drogues comme un «tabou» au sein de la famille. Par ailleurs, cinq sessions virtuelles ont été programmées dans le cadre de ce colloque, avec la participation de spécialistes provenant de différentes régions du pays, afin d'analyser et de débattre des divers aspects du phénomène de la dépendance aux drogues et des moyens de prévention.

Commune d'Oran

Démolition de constructions illicites au quartier Ben Arba



En exécution des instructions de Monsieur Ibrahim Ouchene, wali de la wilaya d'Oran, visant à lutter contre les constructions illicites, à mettre un terme aux atteintes et aux appropriations illégales des terrains appartenant à l'État, ainsi qu'à éradiquer définitivement le phénomène du bâti anarchique qui défigure le paysage urbain. Les services de la commune d'Oran ont procédé, le mercredi 5 novembre 2025, à la démolition d'une construction illicite ainsi que de 5 fondations destinées à la construction, au niveau du quartier Ben Arba à «El Roché».

Allocation du mois de Ramadhan 2026

Réunion consacrée à la préparation du processus d'inscription

Dans le cadre de la bonne et rigoureuse préparation de l'opération d'inscription à l'allocation du mois de Ramadhan 2026, le directeur de l'administration locale, accompagné du directeur des télécommunications, a participé à une réunion par visioconférence organisée par la direction centrale de la modernisation au siège du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. La réunion s'est tenue en présence des secrétaires généraux des communes et des employés communaux. Elle a porté sur l'explication des procédures et des mesures organisationnelles relatives à l'opération de solidarité du mois de Ramadhan 2026. Il est à noter que la période d'ouverture des inscriptions s'étendra du 9 novembre 2025 au 8 décembre 2025. Les dossiers passeront par plusieurs étapes, notamment la saisie des données, les enquêtes sociales et les vérifications sur le terrain. L'allocation de solidarité sera versée aux bénéficiaires du 8 février 2026 au 12 février 2026.

Police à Chlef

Le travail de terrain se poursuit sans relâche



Dans le cadre des efforts continus déployés par les services de la Sûreté de la wilaya de Chlef pour lutter contre la criminalité urbaine sous toutes ses formes, notamment les bandes criminelles actives dans les quartiers et les réseaux de trafic de drogues et de psychotropes, les unités opérationnelles, sous la supervision de la Direction de la Police Judiciaire, ont poursuivi ce jour leurs opérations de terrain ciblées. L'opération menée jeudi en fin de journée, visant plusieurs points sensibles connus pour leurs activités suspectes, a permis l'arrestation d'un groupe d'individus dangereux impliqués dans le trafic de drogues dures et de substances psychotropes. Les perquisitions légales effectuées aux domiciles des suspects ont conduit à la saisie de quantités de stupéfiants, ainsi que d'un arsenal d'armes blanches de différentes tailles et types, utilisées dans les agressions et activités criminelles. Cette intervention s'inscrit dans le cadre de la stratégie sécuritaire globale visant à éradiquer les foyers de criminalité, à renforcer le sentiment de sécurité et à préserver la tranquillité publique des habitants de la wilaya. La Police de Chlef poursuit ses efforts quotidiens pour traquer toutes les formes de criminalité, en particulier la criminalité organisée et les activités illicites, sous la supervision du parquet territorialement compétent, afin de traduire les personnes arrêtées devant la justice.

N. Ouadah

Boukadir (Chlef)

Deux dangereux trafiquants de drogues dures arrêtés

Les éléments de la BMPJ de Boukadir, relevant de la sûreté de wilaya de Chlef, sont parvenus à mettre fin aux agissements criminels de deux individus dont l'un fait l'objet de deux mandats d'arrêt et est considéré comme l'un des délinquants les plus dangereux de la ville. L'individu principal, âgé de 31 ans, recherché pour des affaires de trafic de stupéfiants, opérait dans la vente de drogues dures à proximité d'une mosquée, ciblant notamment les jeunes et les mineurs. Il était également impliqué dans plusieurs agressions contre les habitants du quartier 420 Logements Oued Sly à Boukadir. Une surveillance étroite de ses déplacements a permis d'établir qu'il utilisait une moto, en compagnie de son complice âgé de 25 ans, pour transporter, stocker et revendre les substances illicites. Grâce à un dispositif policier minutieusement préparé, une opération de perquisition et d'interpellation réussie a été menée, permettant l'arrestation du principal suspect après sa tentative vaine de fuite face aux forces de l'ordre. Lors de l'intervention, les policiers ont saisi une somme d'argent dépassant 37 000 DA, issue du trafic, tandis que le complice a pris la fuite, abandonnant la moto utilisée dans leurs activités criminelles. En coordination avec le parquet territorialement compétent, une fouille du domicile du suspect arrêté a permis la saisie d'une quantité de drogue dure, estimée à plus de 127 grammes de kif traité, ainsi que plusieurs armes blanches, notamment quatre cutters, un poignard, une faucille et deux bâtons en bois, utilisés pour les agressions et pour intimider les habitants du quartier. À l'issue de la procédure légale, le principal mis en cause a été présenté devant le tribunal de Boukadir, où un mandat de dépôt a été délivré à son encontre.

N. Ouadah

Sidi Bel Abbès

Assises wilayales des associations de comités de quartier et de village

Par Mohamed Nouar

Au-delà de la simple agrégation administrative, la wilaya de Sidi Bel Abbès se positionne désormais comme un laboratoire éloquent de la démocratie participative, érigeant les comités de quartiers et de villages en véritables piliers organiques de la gouvernance locale. La récente session wilayale, orchestrée par l'Observatoire National de la Société Civile (ONSC) en coordination avec le Ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, n'a pas seulement été une rencontre protocolaire. Elle a consacré une réflexion stratégique sur la symbiose nécessaire entre l'administration territoriale et la société civile de proximité. Dans son allocution d'ouverture, le Wali de Sidi Bel Abbès a articulé une vision claire celle d'une approche participative intégrée visant à transcender la gestion administrative classique. L'engagement affirmé de l'autorité locale à ouvrir ses portes et à ériger ces comités dont 410 sont déjà actifs sur le territoire, soulignons-le, avec une contribution notable pendant la crise du COVID-19 en instruments de codécision marque un tournant significatif. Il ne s'agit plus de consultation a posteriori, mais bien d'une ingénierie sociale ascendante, où la voix du citoyen est structurel-

le et non conjoncturelle. Le représentant de l'ONSC Affane Sofiane a, pour sa part, souligné la portée nationale de ces assises, les inscrivant dans la matrice de la "construction de l'Algérie nouvelle". L'accent a été mis sur le rôle de la société civile comme vecteur de civisme et comme fondement d'un dialogue constructif préparatoire aux sessions nationales. L'objectif avoué est l'établissement d'une démocratie de la délibération sur l'ensemble du territoire. L'ambition affichée de cette rencontre était de rapprocher les visions d'un éventail diversifié d'acteurs notamment comités de quartiers, associations de parents d'élèves et organisations à vocation environnementale. Cette convergence d'intérêts vise un triptyque essentiel pour le développement local à savoir faciliter l'action associative en levant les freins bureaucratiques, encourager la créativité (intellectuelle, culturelle, écologique) chez les jeunes et renforcer la contribution citoyenne aux projets de développement. L'appel à une implication accrue dans les projets de développement local, formulé par l'ONSC, résonne comme un mandat de coresponsabilité. Il interpelle les comités pour qu'ils ne soient plus de simples relais d'information, mais des forces de proposition et de veille citoyenne garantissant l'adéquation des politiques pu-

bliques aux besoins réels des populations. Les échanges avec les représentants des corps de sécurité (Gendarmerie, Sûreté Nationale, Protection Civile) et des services administratifs (DRAG, Direction de l'Environnement) ont élargi le champ de compétence de ces comités. Leur rôle ne se cantonne pas à l'amélioration du cadre de vie (voirie, éclairage) ; il s'étend de manière cruciale à la prévention des fléaux sociaux, à la promotion de la culture de signalement (un pilier de la sécurité de proximité) et à la gardiennage environnementale. Ces comités deviennent ainsi des sentinelles sociales, intégrant la dimension sécuritaire et écologique à leur feuille de route. La clôture de la séance par l'adoption de recommandations ciblées, issues d'un débat fructueux, atteste de la mue de ces structures de la base en véritables partenaires institutionnels. Ces assises de Sidi Bel Abbès envoient un signal fort à savoir que la gouvernance de demain en Algérie passera inéluctablement par la capillarité d'une société civile organisée et reconnue dans son rôle d'interlocuteur privilégié et de force motrice du changement. Les comités de quartiers et de villages sont en passe de devenir la matrice d'une citoyenneté active et structurante au service d'un développement local pérenne et inclusif.

SONELGAZ Sidi Bel Abbès

Inauguration d'une nouvelle agence à Sfifef

Par Mohamed Nouar

Poursuivant résolument sa stratégie d'optimisation de la relation client et de modernisation de ses infrastructures, la Direction de Distribution de l'Électricité et du Gaz de Sidi Bel Abbès, filiale du Groupe Sonelgaz, vient d'inaugurer une nouvelle agence commerciale dans la commune de Sfifef. Cette initiative s'inscrit dans une démarche proactive visant à élever le standard du service public et à répondre à l'évolution démographique et urbaine de la région. Remplaçant l'ancienne structure, cette agence rénovée et stratégiquement positionnée sur la rue les Frères Ouahiba à Sfifef, représente un bond qualitatif significatif. Conçue selon des normes d'accueil modernes, elle est désormais un espace équipé pour gérer efficacement le flux d'une clientèle en constante augmentation. L'objectif affiché par la Direction de Distribution de Sidi Bel Abbès est de faciliter l'accès aux services essentiels de l'énergie et garantir un accueil dans des conditions optimales. Cette relocalisation n'est pas fortuite, elle est une réponse pragmatique à l'expansion urbaine de la localité, où le nombre d'abonnés dépasse dorénavant les 26 000. L'aménagement d'un lieu plus spacieux et adapté est par conséquent une nécessité impérieuse pour maintenir la qualité du service. Pour concrétiser son engagement envers un service public de haute qualité, la nouvelle agence a été do-

tée de l'ensemble des moyens matériels et technologiques requis. Plus crucial encore, elle bénéficie d'une équipe administrative et technique qualifiée dont la mission est d'assurer un suivi rigoureux et une gestion efficace des préoccupations des usagers. L'accent est mis sur l'efficacité des processus, notamment le paiement des factures et le traitement diligent des réclamations. Dans le sillage de la transformation numérique nationale, la direction met en avant la diversité des canaux de paiement offerts à sa clientèle, illustrant une transition vers une plus grande flexibilité. Les abonnés peuvent désormais s'acquitter de leurs obligations non seu-

lement dans n'importe quelle agence commerciale ou bureau de poste, mais aussi via des plateformes digitales avancées à savoir le paiement électronique utilisant la Carte Interbancaire (CIB) ou la carte Edahabia, la transaction mobile via l'application BaridiMob, inscrivant ainsi l'agence de Sfifef dans l'ère de la dématérialisation des services. Cette agence moderne à Sfifef symbolise l'engagement continu de Sonelgaz à consolider son réseau de proximité, à améliorer la performance de son service client et à s'aligner sur les standards d'une gestion publique moderne et attentive aux besoins de ses citoyens-consommateurs.

Beni Saf

Création d'un nouveau pôle urbain dans la commune

La commune de Beni Saf, dans la wilaya d'Aïn Temouchent, s'est dotée d'un nouveau pôle urbain, a indiqué, jeudi, le directeur du logement, Nadjiballah Kaddour. Ce pôle urbain, implanté dans la zone de Boukerdane, selon le plan d'occupation des sols, s'étend sur une superficie totale de 6 hectares. Il est destiné à accueillir des programmes de logements et des équipements publics, dans le cadre des différents programmes de développement, a précisé le même responsable. A l'occasion de la commémoration du 71e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, le wali d'Aïn Temouchent, Mabrouk Ouled Abdennebi, a procédé, jeudi, à la pose de la première pierre d'un projet de 200 logements publics locatifs (LPL) au sein de ce nouveau pôle urbain. Ce projet qui devrait également être doté d'un groupe scolaire a bénéficié d'une enveloppe financière de 646,76 millions de dinars et devra être réalisé dans un délai n'excédant pas 14 mois, selon les précisions fournies sur le site. Le wali d'Aïn Temouchent a souligné l'importance d'une exploitation optimale de ce nouveau pôle urbain, en veillant à ce qu'il soit conforme à la vocation touristique de la commune de Beni Saf, tout en insistant sur le respect des délais de réalisation du projet de logement.

Salon international «ConstanTIC»
Des innovations phares présentées
à la 3ème édition

La troisième édition du Salon international de la numérisation et des technologies de l'information et de la communication "ConstanTIC 2025", qui se tient à Constantine, s'est distinguée par la mise en avant de créations algériennes prometteuses dans le domaine des technologies modernes, dont deux innovations captent particulièrement l'attention : le chapeau intelligent, destiné aux personnes malvoyantes, et les programmes de gestion intégrée du marché, symboles de l'élan national vers le soutien des solutions numériques locales et le renforcement de l'économie du savoir. Organisé à l'hôtel Marriott de Constantine jusqu'à jeudi prochain, ce salon s'inscrit dans la dynamique nationale visant à ancrer une véritable culture de l'innovation et à encourager les jeunes entreprises à transformer leurs idées créatives en produits technologiques concrets, capables de contribuer au développement de l'économie nationale et d'accélérer la transition numérique en Algérie. Dans une déclaration à l'APS, Laouira Si Achour, inventeur du chapeau intelligent et fondateur de la start-up Noor Accessibility, a précisé que cette invention "vise à faciliter les déplacements des personnes atteintes de déficience visuelle et à leur offrir une plus grande autonomie dans leur quotidien". Il a ajouté que le chapeau intelligent est équipé de capteurs de haute précision détectant les obstacles situés devant l'utilisateur, lesquels l'alertent par des signaux sonores ou vibratoires. Le



développement de ce dispositif, a-t-il poursuivi, a bénéficié du soutien de l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques. De son côté, Abdelkader Hamini, directeur général de la société OGC, spécialisée dans les solutions informatiques, a indiqué que son entreprise œuvre depuis plus de 35 ans à concevoir des programmes de gestion intégrée fiables et performants répondant aux besoins du marché national. Il a souligné que ces logiciels "permettent aux institutions d'améliorer leur performances administrative et financière, tout en développant des outils numériques adaptés aux exigences de la transformation technologique. Cette troisième édition du salon réunit un large éventail de chercheurs, d'innova-

teurs et de start-up, ainsi que des organismes publics et privés engagés dans le domaine de la numérisation et de l'intelligence artificielle. Le programme prévoit une série d'ateliers techniques et de démonstrations interactives, favorisant l'échange d'expériences et la création de nouvelles synergies entre les différents acteurs du secteur. Le Salon ConstanTIC, organisé par Media Smart, s'impose désormais comme une plateforme nationale de référence où convergent la recherche scientifique et l'entrepreneuriat technologique. Il incarne pleinement la vision de l'Algérie de faire du numérique l'un des moteurs essentiels du développement durable et d'un modèle économique fondé sur l'innovation et la connaissance.

El Tarf
Plus de 500 postes de formation
pour les bénéficiaires de l'allocation chômage

Plus de 525 postes de formation ont été attribués, lors de la session d'octobre, aux jeunes bénéficiaires de l'allocation chômage dans la wilaya d'El Tarf, a indiqué, jeudi, le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels, Abdelouahab Hadji. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que les stagiaires retenus dans ce cadre recevront une formation de courte durée (entre 3 et 6 mois) dans les centres de formation professionnelle afin d'obtenir un certificat d'aptitude profession-

nelle. L'opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la circulaire interministérielle du 15 septembre dernier entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et celui du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, et qui définit les mécanismes de prise en charge de la formation de bénéficiaires de l'allocation chômage pour leur permettre d'acquérir des compétences pour accéder au marché du travail. Les postes attribués sont répartis sur 15 établissements de formation et ont trait à 14 spécialités dans

différents modes de formation, selon le même responsable qui a indiqué que les bénéficiaires seront orientés vers plusieurs filières professionnelles correspondant à leurs qualifications et aux besoins du marché local, telles que l'agriculture (60 places), le bâtiment et les travaux publics (90 places), le textile et l'habillement (150 places), et le reste dans des spécialités liées aux "services", à "l'informatique, la numérisation et la communication", à "l'hôtellerie, la restauration et le tourisme", à "l'électricité, l'électronique et l'énergie" et autres.

Batna
Plus de 1,4 million de plants à mettre en terre durant la saison 2025-2026

Au total, 1 million 430.000 plants seront mis en terre dans la wilaya de Batna au cours de la saison 2025-2026, a-t-on appris jeudi auprès du Conservateur local des forêts. Dans une déclaration à l'APS, M. Mohamed Ben Arab a précisé que l'opération comprend la plantation de 1 million 350.000 plants en milieu forestier, 30.000 plants fruitiers ainsi que 50.000 plants en milieu urbain.

L'opération, qui a débuté dans des conditions favorables à travers l'ensemble des communes de la wilaya, touchera,

selon le même responsable, une superficie totale estimée à environ 896 hectares, dans le cadre des différents programmes du secteur. S'agissant des plantations prévues en milieu urbain dans le cadre des campagnes de volontariat, avec la participation de la société civile, de plusieurs instances et des communes, M. Ben Arab a indiqué qu'elles portent sur 148.700 plants, dont 78.700 de la pépinière administrative relevant de la Conservation des forêts, et 70.000 provenant des initiateurs de l'opération "L'Algérie verte". Ces opérations, pour les-

quelles les moyens nécessaires ont été mobilisés afin d'assurer leur réussite, s'inscrivent, selon la même source, dans le cadre de l'extension des espaces forestiers, de la lutte contre la désertification, ainsi que de l'embellissement des zones urbaines et des villes. La wilaya de Batna avait connu, le 25 octobre dernier, une forte participation à la campagne nationale de plantation d'un million d'arbres, lancée par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, en collaboration avec l'association "L'Algérie verte", à l'occasion de

la Journée nationale de l'arbre. A cette occasion, la Conservation des forêts avait mis à disposition 30.000 plants, répartis entre les différentes communes, a-t-on rappelé. Les nombreux quartiers de la wilaya, notamment dans la ville de Batna, d'où est partie il y a plusieurs années l'initiative "L'Algérie verte" avant de s'étendre à d'autres wilayas du pays, ont vu la plantation de milliers d'arbres, qu'ils soient fruitiers ou d'ornement permettant d'embellir le visage des régions concernées, suscitant une large adhésion et un grand enthousiasme parmi les habitants.

Khenchela
Achèvement de la réhabilitation
de 3 polycliniques

Les travaux de réhabilitation de trois polycliniques dans la wilaya de Khenchela ont été achevés cette semaine, a-t-on appris jeudi auprès du directeur local de la santé. Dans une déclaration à l'APS, Mohamed Zeineddine El-Okbi a précisé qu'il s'agit des polycliniques des quartiers Boujelbana et Sonatiba, ainsi que de celle du nouveau pôle urbain Mostefa-Benboulaïd, dans la commune de Khenchela. Le même responsable a ajouté que cette opération de réhabilitation, inscrite dans le cadre du programme sectoriel décentralisé, a nécessité une enveloppe financière de 85 millions de dinars, soulignant que les travaux ont été réalisés dans un délai n'excédant pas six mois. Il a également indiqué que la remise en service à 100% de ces polycliniques permettra de désengorger les deux établissements publics hospitaliers Ahmed-Ben Bella et Chahid Ali-Boushaba, tout en assurant une prise en charge de proximité des patients. Par ailleurs, le directeur de la santé de la wilaya de Khenchela a fait savoir qu'il sera procédé "prochainement" à l'acquisition d'équipements médicaux destinés aux polycliniques de la commune de Babar, Belkaitan (commune d'Aïn Touïla), Kaïs et Route de Baghai, dans la commune de Khenchela.

El-Oued
Réception de 2.300
logements publics
locatifs en 2026

Un total de 2.300 logements publics locatifs (LPL) seront réceptionnés dans la wilaya d'El-Oued durant l'année prochaine, a-t-on appris jeudi de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Ce programme d'habitat, dont les chantiers enregistrent différents taux d'avancement, s'inscrit dans le cadre des efforts des pouvoirs publics visant à assurer des logements décents aux citoyens, notamment aux populations vulnérables et à faible revenu, a précisé le directeur général de l'OPGI de la wilaya, Lamine Midaoui. Toutes les conditions requises sont réunies, y compris la mobilisation des bureaux d'études et des services chargés de contrôle technique, pour la réception de ces logements dans les délais impartis, selon le même responsable. Et d'ajouter que le taux d'avancement des travaux varie de 40 à 50 % pour 1.444 unités, alors que les efforts se poursuivent pour accélérer la cadence des chantiers des 856 unités restantes, récemment lancées. La répartition des quotas de logements dans les 22 communes que compte la wilaya est soumise aux critères de densité de population, sachant que les communes à caractère rural bénéficient d'aides financières à la construction d'habitations rurales, a-t-il poursuivi. S'agissant de la qualité des travaux, il a fait savoir que des instructions strictes ont été données au personnel technique chargé du suivi des travaux et aux bureaux d'études et entreprises réalisatrices, conformément aux recommandations du ministère de tutelle, en insistant sur le respecter des normes techniques de réalisation des projets.

الديوان العمومي للمحضره القضائية لدى محكمة مستغانم الأستاذة بلقوتي زهرة

حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغانم

الهاتف الفاكس : 045.41.72.04

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق ا م ا.

بطلب من السيد: بنك الجزائر الخارجي شركة ذات أسهم وكالة مستغانم زمز 104. العنوان : مستغانم.ضد السيد بن يعقوب عبد الله العنوان : منطقة صناعية رقم 34 مستغانم. تنفيذاً لفيذ الرهن القانوني المؤرخ في 2003/02/16 والمشهدر بالمحافظة العقارية بتاريخ 2003/03/22 حجم 19 رقم 193 والممهور بالصيغة التنفيذية رقم 18/1617 المؤرخة في 2018/11/25 المنووعة بناءاً على الأمر بمنح الصيغة التنفيذية لرهن قانوني صادر عن رئيس محكمة مستغانم تحت رقم الترتيب 18/00878. تلحن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/11/25 على الساعة 14:00 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية التعيين : حسب العقد : قطعة أرض بالمنطقة الصناعية بناء معمل لليسكوت قطعة أرض للبناء واقعة بتراب مستغانم ولاية مستغانم تبلغ مساحتها 1700 م² مقطوعة من أرض أكبر منها ذات رقم 34 في مخطط التجزئة المحددة : شمالاً قطعة رقم 32 ، جنوباً : قطعة رقم 36 شرقاً : شارع شديد وغرباً : قطعة رقم 33. حسب البطاقة العقارية : مصنع كان ببلدية مستغانم حي زهانة أحمد المنطقة الصناعية رقم 34 يتكون من طابق أرضي يحتوي على محل كبير لصناعة البسكوت وورشه ومكتب ومرايب ومحل للتخزين ومرحاض وحمامين وغرفتين وطابق أول يحتوي على خمسة غرف وبهو ومطبخ وحمامين وثلاث مرارض وطابق ثلثي يحتوي على أربع ومطبخ وحمامين الكل مشيد على مساحة قدرها 1683 م² قسم 118 مجموعة ملكية 28. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 6.810.795.00 دج (ستة ملايين وخمسمائة وستون مليون وخمسمائة وعشرة ألف دينار جزائري بعد انقاص العشر ، في مرحلة العروض لمن تقدم بأي عرض المحضره القضائية 09.11.2025

الديوان العمومي للمحضره القضائية لدى محكمة مستغانم الأستاذة بلقوتي زهرة

حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغانم

الهاتف الفاكس : 045.41.72.04

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق ا م ا.

بطلب من السيد: بنك الجزائر الخارجي شركة ذات أسهم وكالة مستغانم زمز 104. العنوان : مستغانم.ضد السيد بن يعقوب عبد الله العنوان : منطقة صناعية رقم 34 مستغانم. تنفيذاً لفيذ الرهن القانوني المؤرخ في 2003/02/16 والمشهدر بالمحافظة العقارية بتاريخ 2003/03/22 حجم 19 رقم 193 والممهور بالصيغة التنفيذية رقم 18/1617 المؤرخة في 2018/11/25 المنووعة بناءاً على الأمر بمنح الصيغة التنفيذية لرهن قانوني صادر عن رئيس محكمة مستغانم تحت رقم الترتيب 18/00878. تلحن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/11/25 على الساعة 14:00 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية التعيين : حسب العقد : قطعة أرض بالمنطقة الصناعية بناء معمل لليسكوت قطعة أرض للبناء واقعة بتراب مستغانم ولاية مستغانم تبلغ مساحتها 1700 م² مقطوعة من أرض أكبر منها ذات رقم 34 في مخطط التجزئة المحددة : شمالاً قطعة رقم 32 ، جنوباً : قطعة رقم 36 شرقاً : شارع شديد وغرباً : قطعة رقم 33. حسب البطاقة العقارية : مصنع كان ببلدية مستغانم حي زهانة أحمد المنطقة الصناعية رقم 34 يتكون من طابق أرضي يحتوي على محل كبير لصناعة البسكوت وورشه ومكتب ومرايب ومحل للتخزين ومرحاض وحمامين وغرفتين وطابق أول يحتوي على خمسة غرف وبهو ومطبخ وحمامين وثلاث مرارض وطابق ثلثي يحتوي على أربع ومطبخ وحمامين الكل مشيد على مساحة قدرها 1683 م² قسم 118 مجموعة ملكية 28. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 6.810.795.00 دج (ستة ملايين وخمسمائة وستون مليون وخمسمائة وعشرة ألف دينار جزائري بعد انقاص العشر ، في مرحلة العروض لمن تقدم بأي عرض المحضره القضائية 09.11.2025

الديوان العمومي للمحضره القضائية لدى محكمة مستغانم الأستاذة بلقوتي زهرة

حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغانم

الهاتف الفاكس : 045.41.72.04

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق ا م ا.

بطلب من السيد: الشركة الوطنية للتسويق وتوزيع المواد البترولية نפטال NAFTAL - شركة عمومية ذات أسهم. العنوان : طريق الكلبان ص ب رقم 73 الشرافة الجزائر العاصمة. ضد السيد: دندن عبد الله، العنوان : حي الحدائق عين النويصي - مستغانم. تنفيذاً للأمر بالحجز على عقار المؤرخ في 2023/05/16 رقم الترتيب 23/00232. بناءاً على شهر الأمر بالحجز بالمحافظة العقارية في 2023/05/17 حجم 03 رقم 71. بناءاً على عقد رهن رسمي صادر عن مكتب التوثيق الأستاذ ميمون محمد الأمين المؤرخ في 2017/05/08 و 04/27 والممهور بالصيغة التنفيذية. تلحن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/11/18 على الساعة 14:00 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية التعيين : قطعة أرض فلاحية مساحتها واحد هكتار واربعة أر وثمانية وثلاثون سنتنار بها ممر 04 01 أر 38 س قسم 08 مجموعة ملكية 158. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 6.810.795.00 دج (ستة ملايين وثمانمائة وعشرة ألف وسبعمائة وخمسة وتسعون جزائري) في مرحلة العروض لمن تقدم بأي عرض المحضره القضائية 09.11.2025

الديوان العمومي للمحضره القضائية لدى محكمة مستغانم الأستاذة بلقوتي زهرة

حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغانم

الهاتف الفاكس : 045.41.72.04

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق ا م ا.

بطلب من السيد: ورثة بلقوميدي محمد وهم : فزاري زهرة، بلقوميدي حاج، بلقوميدي رضوان، بلقوميدي باهية، بلقوميدي نادية، بلقوميدي ليلى، بلقوميدي جميلة، بلقوميدي سارة ، بلقوميدي فوزية ، بلقوميدي زوييدة ، بلقوميدي جميلة ، بلقوميدي شريفة، بلقوميدي فريدة. العنوان : مستغانم. تنفيذاً للحكم الصادر عن محكمة مستغانم القسم العقاري بتاريخ 2010/01/12 تحت رقم الفهرس 10/233 والممهور بالصيغة التنفيذية رقم 10/80 المؤرخة في 2010/06/20. تلحن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/11/18 على الساعة 14:00 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية التعيين : قطعة أرض في إطار الاستثمار كاتنة ببلدية مستغانم، بالمنطقة الصناعية رقم 01 لممارسة نشاط مواد البناء، مشيد عليها مسكن ومحل تجاري تقدر مساحتها بثلاث آلاف وستة وتسعون متر مربع 3096م² تحمل رقم 27 من مخطط التجزئة قسمة 118 م م 18. السعر الافتتاحي بمبلغ قدره 214.636.500.00 دج مائتان وأربعة عشرة مليون وستمائة وستة وثلاثون ألف وخمسمائة دينار جزائري في مرحلة العروض لمن تقدم بأي عرض المحضره القضائية 09.11.2025

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convendrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacteur N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

مكتب عمومي للتوثيق الأستاذ محمد كفيقي

موثق بعين الترك، ساحة أول نوفمبر رقم 02 الطابق الأول (وهران)، الرمز : 8702 ش.ذ.م.الفرس الأعظم للسياحة والأسفار رأسمالها : 100.000,00 دج مقرها الإجتماعي: بلدية عين الترك، شارع باريس 08 ماي 1945 القطعة رقم 63 س الطابق الرابع المحل 02 وهران رقم السجل التجاري 31/00-0120406 ب 25 حل ش.ذ.م.م

بموجب عقد محرر بمكتبنا في 09 و2025/10/12، مسجل تم حل الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة ش.ذ.م.م.الفرس الأعظم للسياحة والأسفار ابتداءاً من تاريخ 2025/10/09 وعين السيد محمد قاسمي مصفيا لها.

للنشر الموثق 09.11.2025

Amis internantes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net www.lecarrefouralgerie.dz



«Obligé de gagner la CAN avec ça !»

Pourquoi l'Algérie sera la première équipe à porter son maillot du Mondial 2026

Mercredi, Adidas a dévoilé les tenues domicile de 22 sélections nationales (dont 7 déjà qualifiées et parmi elles l'Algérie) pour la prochaine Coupe du monde, qui se tiendra au Mexique, au Canada et aux États-Unis du 11 juin au 19 juillet 2026. Parmi ces maillots, le très attendu maillot de l'Algérie, qui sera la seule sélection Adidas à la Coupe d'Afrique des Nations 2025 (CAN), prévue du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026 au Maroc et surtout la première équipe à jouer avec le maillot du Mondial. L'Afrique du Sud devrait rejoindre l'équipementier Adidas mais seulement à partir de mars 2026. À l'occasion de la sortie de ces nouveaux maillots, l'enseigne Footkorner a diffusé un clip avec Rim'K et les joueurs Amine Gouiri et Riyad Mahrez. On y voit le rappeur franco-algérien répondre à un appel de Mahrez pour présenter «la nouvelle collection du peuple». «Ça prend trop de temps, c'est abusé», lâche Mahrez, qui a longtemps joué à Manchester City avant de rejoindre la ligue saoudienne. «Eh frère, on va louper le match», lui lance Gouiri, formé à l'Olympique Lyonnais. Mahrez appelle alors Rim'K, qui lui répond: «Vous êtes pas encore partis, mais vous allez louper le coup d'envoi. Attends, je t'envoie quelqu'un». Dix minutes avant le coup d'envoi, les joueurs algériens embarquent dans



des camions, des motos ou même à dos de dromadaire pour arriver à temps. Comme un écolier qui enfle sa tenue de rentrée, Mahrez se sent en confiance avec ce nouvel équipement. «Je crois que c'est le meilleur

maillot. Même les détails, ils sont graves. Obligé de gagner la CAN avec ça !», a-t-il réagi en découvrant le maillot crème aux motifs en bandes verticales, inspiré du zellige, une faïence typique d'Afrique du Nord.

CAN-2025 (Zimbabwe)

Le sélectionneur Marinica retient 24 joueurs pour l'Algérie et le Qatar

Le nouveau sélectionneur de l'équipe zimbabwéenne de football, le Roumain Marian Mario Marinica, a dévoilé vendredi une liste de 24 joueurs, en vue des deux matchs amicaux face à l'Algérie et le Qatar, prévus en novembre, dans le cadre de la préparation de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre - 18 janvier 2026), a annoncé la Fédération zimbabwéenne (ZIFA) sur son site officiel. Cette liste est composée de joueurs évoluant en championnat local et ceux à l'étranger. Les "Warriors" affronteront d'abord les "Verts", le jeudi 13 novembre au stade Roi Abdallah à Djeddah (17h30), avant de se rendre à Doha pour défier le Qatar, le lundi 17 novembre. Pour

son retour à la CAN, après une absence lors de la dernière édition 2024 en Côte d'Ivoire, le Zimbabwe évoluera dans le groupe B, avec l'Egypte, l'Afrique du Sud et l'Angola.
VOICI PARAILLEURS LA LISTE DES 24 JOUEURS :
Gardiens : Washington Arubi (Marumo Gallants FC/ Afrique du Sud), Elvis Chipezeze (Magesi FC/ Afrique du Sud), Martin Mapisa (MWOS FC).
Défenseurs : Gerald Takwara (Al Ittihad Misurata/Libye), Munashe Garananga (FC Copenhagen/Danemark), Godknows Murwira (Scotland FC/ Ecosse), Emmanuel Jalai (Dynamos FC), Teenage Hadebe (FC Cincinnati/ Etats-Unis), Divine Lunga (Mamelodi Sundowns FC/Afrique du Sud), Bran-

don Galloway (Plymouth Argyle FC/ Angleterre). **Milieux :** Jonah Fabisch (FC Erzgebirg Aue FC/Allemagne), Tawanda Chirewa (Wolverhampton/ Angleterre), Marvelous Nakamba (Luton Town FC/Angleterre) Sean Fusire (Sheffield Wednesday FC/Angleterre), Prosper Padera (SJK Seinä Joki/Finlande), Jordan Zemura (Udinese/Italie), Daniel Msendami (Marumo Gallants FC/ Afrique du Sud) **Attaquants :** Knowledge Musona (Scotland FC/ Ecosse), Tymon Machope (Scotland FC/Ecosse), Prince Dube (Young Africans/Tanzanie), Washington Navaya (TelOne FC), Tawanda Maswanhise (Motherwell FC/Ecosse), Bill Antonio (KV Mechelen/Belgique), Walter Musona (Scotland FC/Ecosse).

Ligue 1 Mobilis

Boutiche en tête du classement des buteurs

Le milieu défensif de la JS Saoura, Abdelkader Boutiche, est en tête du classement des buteurs du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. Avec un capital de 5 buts, Boutiche occupe la première place à la clôture de la 10e journée, disputée samedi, dimanche et lundi, en attendant le déroulement des matchs en retard. Boutiche (29 ans) est resté muet lors de la défaite concédée par son équipe, lundi soir en déplacement face au MCA (1-0), ratant l'occasion de creuser l'écart. L'ancien joueur de l'ASMO est talonné par pas moins de

quatre joueurs: Merouane Zerrouki (ESS), Abdelkader Mouley (MCO), Aymen Mahious (JSK), et Brahim Dib (CSC), qui comptent quatre buts chacun. Le défenseur le plus prolifique est le latéral gauche du CRB, Youcef Laouafi, qui totalise 3 buts, dont le but inscrit dimanche, lors de la victoire décrochée à Mostaganem face à l'ESM (2-0). Le titre du meilleur buteur du précédent exercice 2024-2025, est revenu à l'ancien attaquant du Paradou AC, Adil Boulbina, avec 20 buts, devant Mahious (14 buts), alors joueur du CRB. Boulbina (22 ans) a été trans-

féré durant l'intersaison au club qatari d'Al-Duhail, entraîné par l'ancien sélectionneur national, Djamel Belmadi, rappelle-t-on.

Top 10 du classement des buteurs:

1 - Boutiche (JSS)	5 buts
2 - Zerrouki (ESS)	4 buts
. Mouley (MCO)	4 buts
. Mahious (JSK)	4 buts
. Dib (CSC)	4 buts
6 - Laouafi (CRB)	3 buts
. Ramdaoui (PAC)	3 buts
. Boukholda (MCO)	3 buts
. Fatawu (MBR)	3 buts
. Sadahine (ASO)	3 buts

L'entraîneur de Hjulmand sous le charme de l'Algérie Maza, le nouveau patron du Bayer



Elu Homme du match à l'occasion de la surprenante victoire du Bayer Leverkusen, mercredi soir, chez le Benfica de Lisbonne dans le cadre de la 4ème journée de l'UEFA Champions League, le milieu de terrain algérien Ibrahim Maza tient désormais sa rencontre référence sous son nouveau maillot. Ce passage de cap n'a évidemment pas échappé à son entraîneur, Kasper Hjulmand, qui n'a pas tari d'éloges à son sujet après la rencontre. "Il devient aussi un concurrent pour Rob Andrich. Et la compétition interne, c'est toujours positif pour un entraîneur » a, ainsi, concédé le tacticien danois, avant de tresser des lauriers à son international DZ. "Il a connu deux mois fantastiques. Pour moi, c'est un joueur vraiment très agréable à entraîner. Il est attentif, il vient à l'entraînement chaque jour avec l'envie de progresser. Il apprend très vite, il est très concentré. Je peux communiquer directement avec lui. C'est un bon joueur grâce à sa personnalité : il a soif d'apprendre. Il a aussi évolué dans une nouvelle position. Tout n'a pas été parfait, il a encore une belle marge de progression, mais il a réalisé un très bon match. Nous sommes très contents de lui et de son développement" affirma Hjulmand. Et de poursuivre, toujours à propos de Maza: "Il n'a que 19 ans et il vient de la 2. Bundesliga ; le voir performer à ce niveau, c'est fantastique». Le coach du Bayer, Hjulmand n'exclue, d'ailleurs, pas d'installer "Ibou" à son poste préférentiel. "Nous explorons les différentes options. Il est très à l'aise dans les zones centrales ; il se retourne vite balle au pied. Parfois, il doit jouer un peu plus vite, en une ou deux touches, et faire preuve de plus de calme dans la construction. Mais nous avons plusieurs solutions avec lui, il peut évoluer à différents postes, et j'aime beaucoup cela" conclut patron technique du Bayer.

Rachid B.

Ligue 2 amateur

Le CRT maintient le cap

Le CR Témouchent a conservé sa place en tête du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, à l'issue de la 9e journée disputée vendredi, grâce à sa précieuse victoire en déplacement face à l'USBD (2-1), alors que la JS El Biar et l'ASMO restent à ses trousses. Dans un match dominé de bout en bout, le CRT a fait respecter la hiérarchie face à la lanterne rouge, signant un sixième succès en neuf rencontres. Ce résultat permet aux joueurs de Témouchent de porter leur total à 20 points et de conserver une longueur d'avance sur la JS El Biar et l'ASMO (19 pts chacune). La JS El Biar, qui restait sur une défaite contre le RCK, a bien réagi en s'imposant logiquement à domicile devant le CRBA (2-0), tandis que l'ASMO a ramené un succès précieux de Tlemcen face au WAT (1-0), confirmant ainsi sa solidité hors de ses bases. De son côté, le RCK (17 pts) a été accroché chez l'ESM Koléa (0-0), et glisse à la 4e place, devant le NAHD (16 pts), tenu en échec par le WAM (0-0) dans un duel fermé disputé à huis clos. L'USM El-Harrach (15 pts) réalise la bonne opération du week-end en allant battre la JSMT (2-0), signant ainsi son 2ème succès consécutif et se repositionnant dans la première moitié du tableau. Le nouveau promu, la JS Texraïne, a décroché une victoire précieuse dans la lutte pour le maintien face à l'autre mal classé le GCM (2-1), tandis que le RCA, bon dernier avant cette journée, a signé sa deuxième victoire de la saison en battant le MCS (1-0), insuffisant pour quitter la zone rouge.

Ben Abdallah Mohamed

Entre le trait et la rime, une même passion



Originaire d'Arzew, le jeune artiste Ben Abdallah Mohamed s'impose comme une figure montante de la scène artistique oranaise. Son univers mêle subtilement le dessin, la peinture et la poésie, dans une démarche où la plume et le pinceau dialoguent en parfaite harmonie. Dès son plus jeune âge, Mohamed s'est passionné pour l'art du portrait et le réalisme. À travers ses œuvres, il capte les

émotions, les regards et la profondeur des visages algériens. Pour lui, chaque trait est un mot, chaque ombre une phrase. Son coup de crayon précis et expressif lui a valu l'admiration de nombreux amateurs d'art lors d'expositions locales et régionales. Mais l'artiste ne s'arrête pas à la toile : il manie aussi les mots. Poète à ses heures, il compose des textes empreints de nostalgie et de patriotisme, souvent inspirés par la culture et l'histoire de son pays.

Cette double sensibilité fait de lui un créateur complet, où la poésie nourrit la peinture, et inversement. Récemment, Ben Abdallah Mohamed a présenté une série de portraits dédiés à des figures emblématiques du patrimoine algérien, dont un hommage remarqué à l'acteur et chanteur Rouiched, immortalisé dans un dessin d'un réalisme saisissant. Ses œuvres rendent hommage à la mémoire nationale tout en portant un regard moderne sur l'identité artistique algérienne. Au-delà de son talent, le jeune artiste se distingue par son engagement culturel. Il participe régulièrement à des expositions collectives et collabore à des événements locaux visant à encourager les jeunes créateurs. Il rêve d'un espace artistique à Arzew où les jeunes pourraient apprendre à s'exprimer à travers les arts visuels et la poésie. Entre la plume et le pinceau, Ben Abdallah Mohamed trace son chemin avec passion, patience et humilité. Une belle promesse pour l'art oranais et une fierté pour la jeunesse.

Youssef Chaïbi

Clôture de la 28ème édition du SILA

Le livre transcende les mentalités

Par Nadira FOUAD

Le livre, la lecture et l'écriture sont des thématiques abordées lors de cette édition du Salon du livre, qui a tiré le rideau sur elle après d'intenses activités marquées par une dynamique fluide et sans précédent et un engouement exemplaire du public algérien avide de nouveautés. Le Sila est le salon du livre. La cérémonie de clôture de cet événement culturel phare qui unit à la fois le livre, l'écriture et la lecture et qui a capté l'intérêt de plus de 05 millions de visiteurs et fêrus, a été clôturée hier à la Safex sur une note d'optimisme pour la réussite de cette édition, mais surtout sur un ton d'inachevé.

Cette 28ème édition du salon du livre a vu la participation de 49 pays avec une forte présence surtout de l'Egypte et de ses maisons d'édition. On note notamment la participation de la Palestine et de la RASD à ce Sila. Pour cette édition, on a comptabilisé, selon le commissariat, plus de 1255 exposants venus de différents pays, arabes, maghrébins, européens, asiatiques entre autres y compris la participation des USA, avec en sus 240.000 titres, des ventes dédiées, des ventes promotionnelles et pleins d'autres surprises avec évidemment un prix décerné au meilleur stand. On aurait vu lors de ce salon y compris les jeunes auteurs et écrivains qui ont attiré l'admiration du public et sollicité par les maisons d'édition. L'ambiance était de rigueur, bousculade et vas et viens incessants des visiteurs, sans oublier l'ambiance festive

dans le jardin de la safex, avec disponibilité de tous les ingrédients pour le repos des visiteurs : restauration et expositions. Le livre et l'écriture ont su transcender tous les clivages, car on dit bien que la lecture procure du plaisir, aide à oublier les problèmes du quotidien par l'éloignement du stress, et elle permet aussi de développer la mémoire et les capacités cognitives. Plusieurs chapiteaux ont été installés pour la circonstance et ont servi d'espaces de débats autour de différentes thématiques de l'écriture, du cinéma, de l'art, et animés par des écrivains algériens de renommée, et pas des moindres, et des docteurs universitaires. Ces débats ont été appréciés par le public dans ses multiples facettes et surtout le jeune public qui sont les étudiants.

Les deux chambres parlementaires APN et Sénat présents via leurs stands au pavillon central, ont animé le week-end dernier, une rencontre au pavillon "Assia Djebbar" autour des mécanismes de contrôle sur le Gouvernement en présence des députés et des sénateurs. Plusieurs de nos confrères journalistes étaient de la partie grâce à l'écriture et leurs ouvrages exposés pour des ventes dédiées dans plusieurs stands, sans oublier le stand pris d'assaut par le public de Zahir Bettache, ex cadre du ministère du travail, autour de ses publications sur l'exercice syndical, le droit du travail et tout ce qui relie le monde au travail. Au stand Salama au pavillon central qui connaissait une forte affluence, l'écrivain Med Rachid Yahiaoui signe ses livres sur

notre glorieuse révolution de 1845 à 1962. Les enfants étaient présents en force à ce rendez-vous culturel. Plusieurs nouveautés étaient exposées et vendues à des prix plus qu'abordables pour eux dans les différents cycles. Les prix des romans en arabe étaient cédés jusqu'à 300 DA le livre, soit un record. La vente promotionnelle dans certains stands pris d'assaut par les visiteurs, était au total de 05 livres cédés pour le prix de 1000 DA uniquement. Mohamed Igueb, commissaire du Salon, affiche son optimisme devant la réussite de cette 28ème édition. Pour lui, le SILA demeure l'un des salons du livre les plus importants d'Afrique, du monde arabe et même de la région méditerranéenne(...)C'est l'un des plus grands rendez-vous littéraires du monde. En termes de participation record, cette édition s'annonce effectivement plus importante que toutes les précédentes avec 1 254 exposants issus de 49 pays, dont 974 éditeurs étrangers, tout porte à croire que le nombre de visiteurs connaîtra une affluence record, dépassant sans doute les 5 millions de participants. Par ailleurs, 565 stands ont été aménagés sur une superficie globale de 23 000 m², où plus de 240 000 titres seront exposés. A quelques heures seulement, le rideau sera baissé par la cérémonie officielle de la clôture de la 28ème édition du SILA, le rendez-vous incontournable du livre au niveau du stand "Assia Djebbar" en présence de la ministre de la culture et du commissaire du salon. Nous reviendrons sur cette clôture.

Le ministère de la Culture s'attèle avec plusieurs secteurs à la révision des textes législatifs régissant les droits d'auteur

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a affirmé, jeudi à Alger, que son département ministériel a adopté une approche associant plusieurs secteurs ministériels, dans le cadre de la révision des textes législatifs régissant les droits d'auteur et les droits voisins. Lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, présidée par le vice-président de l'APN, Toufik Guezout, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, et de plusieurs membres du gouvernement, Mme Bendouda a indiqué que son ministère "a adopté une démarche de concertation avec plusieurs départements ministériels, dont ceux de la Justice, de la Communication, et de la Poste et des Télécommunications, visant la révision des textes législatifs régissant les droits d'auteur et droits voisins dans plusieurs axes stratégiques".

Selon la ministre, cette approche "permettra d'atteindre des objectifs essentiels, notamment la reconnaissance du contenu numérique et des créations issues de l'intelligence artificielle, le durcissement des sanctions contre la publication non

autorisée, le plagiat et les atteintes aux bonnes mœurs, ainsi que la mise en place de mécanismes de contrôle souples et efficaces reposant sur le suivi, la responsabilité et la conformité culturelle des contenus algériens diffusés". "Ces réformes permettront de protéger les créateurs et de garantir leurs droits, tout en préservant la liberté d'expression dans le respect de ses cadres éthiques et juridiques", a-t-elle ajouté. Mme Bendouda a, en outre, précisé que "l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) a été chargé de développer un système numérique intégré, en collaboration avec les universités et les institutions de communication, visant à cartographier le contenu culturel diffusé sur les plateformes, à identifier les œuvres protégées et leurs utilisations illicites, à évaluer la présence du contenu algérien dans l'espace numérique, et à détecter les violations ou contenus contraires aux valeurs algériennes". Ce système "offrira à l'Algérie une capacité souveraine de contrôle et d'analyse dans un domaine actuellement dominé par des algorithmes étrangers", a-t-elle expliqué. Mme Bendouda a, par ailleurs, fait savoir que son secteur "a pris l'initiative,

en partenariat avec les ministères de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Jeunesse, et des Sports, de lancer un programme national d'éducation artistique et culturelle visant à ancrer la culture des droits d'auteur chez les jeunes générations, à développer leur esprit critique face au contenu numérique et à encourager la créativité culturelle responsable". La ministre a souligné que l'objectif de ce programme est de "lancer des plateformes numériques en vue de publier et de valoriser des œuvres artistiques et culturelles qui tiennent compte de nos spécificités linguistiques, culturelles et sociales, et permettent la diffusion de la production nationale dans les domaines de la musique, du cinéma, de la littérature et des arts plastiques, mais aussi de mettre en valeur les jeunes talents créatifs, et de garantir la circulation des œuvres dans un environnement sûr et éthique", constituant ainsi, a-t-elle dit, "un pas vers la souveraineté culturelle numérique et un pont pour conforter la place de l'Algérie dans l'économie créative mondiale". Répondant à une question sur la production d'un film dédié à la "bataille de Bab El

Bekkouche" à Tissemsilt, la ministre a précisé qu'"à ce jour, aucun projet de film traitant spécifiquement de cette bataille n'a été soumis à ses services, que ce soit par les établissements de production publics ou privés".

Dans ce sillage, le ministère "accorde une importance particulière à la valorisation de la mémoire nationale par le septième art, à travers la création du Fonds national pour le développement de l'Art, de la Technique et de l'Industrie Cinématographique, en vertu de la loi de Finances de l'année 2025", a-t-elle affirmé.

Le ministère s'attelle également, a ajouté Mme Bendouda, "à encourager les producteurs et les scénaristes à présenter des projets de films consacrés aux étapes importantes de l'histoire nationale, notamment la bataille de Bab El Bekkouche, tout en garantissant leur accompagnement et leur suivi, conformément aux procédures légales et réglementaires en vigueur". En réponse à une autre question sur la "bibliothèque historique El Massouma" à Tiaret, la ministre a affirmé que son secteur "considère la célébration de l'anniversaire de cette bibliothèque comme un devoir culturel et historique".

Jakarta

54 blessés dans deux explosions d'origine inconnue près d'une école

Au moins 54 personnes ont été blessées près d'une école à Jakarta, la capitale indonésienne, a déclaré le chef de la police locale, Asep Edi Suheri, sans donner d'éléments sur l'origine du sinistre. Il y aurait eu deux explosions distinctes. Deux explosions vendredi dans un lycée de Jakarta, la capitale indonésienne, ont fait des dizaines de blessés, ont indiqué des responsables, sans donner d'éléments sur l'origine du sinistre. Les explosions se sont produites vers 12h15 locales (05h15 GMT) près d'une mosquée située à l'intérieur d'un lycée du nord de Jakarta, a déclaré le vice-ministre coordinateur de la politique et de la sécurité, Lodewijk

Freidrich Paulus. Ce dernier a appelé la population au calme et à ne tirer aucune conclusion hâtive sur l'origine possible du sinistre. "Ne concluez pas trop vite qu'il s'agit d'un acte terroriste", a déclaré M. Lodewijk, cité par l'agence de presse d'Etat Antara, ajoutant qu'une enquête est toujours en cours. Il a précisé que deux explosions se sont produites, l'une près de l'entrée de la mosquée située à l'intérieur de l'établissement et l'autre à l'arrière. Le chef de la police de Jakarta, Asep Edi Suheri, a indiqué plus tôt de son côté qu'une explosion avait eu lieu "à proximité" d'un lycée, situé au nord de cette métropole de quelque 11 millions d'habitants. "Selon les premières données,

quelque 54 personnes sont touchées. Certaines présentent des blessures mineures, d'autres modérées et certaines ont déjà quitté l'hôpital", a déclaré M. Asep, cité sur la chaîne Kompas TV. M. Lodewijk a communiqué de son côté un bilan moins élevé, faisant état d'au moins 20 blessés, dont trois victimes grièvement atteintes. La police "procède aux constatations sur la scène de crime", a déclaré M. Asep, précisant qu'une équipe de déminage de la police de Jakarta s'était rendue sur place afin de déterminer la cause de l'explosion. Des postes de secours ont été établis dans deux hôpitaux pour aider les familles à retrouver les victimes blessées, a-t-il également indiqué.

Turquie

Six morts dans un incendie dans un dépôt de parfumerie

Lourd bilan en Turquie après un incendie à 70 km d'Istanbul. Six personnes ont été tuées et cinq autres ont été blessées, dont une dans un état grave, dans le feu survenu ce samedi matin dans un dépôt de parfumerie à Dilovasi, dans le nord-ouest du pays, ont annoncé les autorités turques. « Six de nos concitoyens ont perdu la vie dans un incendie qui s'est déclaré dans le district de Dilovasi vers 9 heures du matin [7 heures en France] », a affirmé le gouverneur de la province de Kocaeli İlhami Aktas, dont dépend la ville de Dilovasi, sur la chaîne publique turque TRT Haber. « L'un des blessés est dans un état critique en raison de ses brûlures. [...] Quatre autres blessés sont dans un état relativement stable et reçoivent également des soins », a-t-il ajouté. « L'incendie a été rapidement maîtrisé et éteint. Des opérations de refroidissement ont été me-



nées. Nos pompiers, en coordination avec le parquet, procèdent aux investigations nécessaires pour déterminer les causes de l'incendie », a précisé le gouverneur. Deux étages d'un immeuble utilisé comme dépôt et usine de parfumerie ont été carbonisés par les flammes dont l'origine est pour l'instant inconnue, selon les images diffusées par les médias turcs. « Il y a eu une ex-

plosion vers 9 heures. J'ai regardé par le balcon et j'ai vu que les vêtements d'un collègue étaient en feu. J'ai pris un tuyau d'arrosage, j'ai éteint ses vêtements. J'ai ensuite vu des flammes s'élever de l'usine. Il y avait des cris », a raconté un témoin sur la chaîne privée NTV. Ville industrielle située à environ 70 km au sud-est d'Istanbul, Dilovasi accueille de nombreuses usines et dépôts.

Une place près de la tombe de Jim Morrison? Paris lance un tirage au sort

La ville de Paris a lancé cette semaine un tirage au sort inédit qui permettra aux gagnants de reposer dans des tombes patrimoniales à l'abandon, en échange de leur restauration, afin de pallier la saturation de ses cimetières. Le patrimoine des cimetières parisiens compte 634.000 concessions mais reposer près de Jim Morrison au Père-Lachaise ou de Simone de Beauvoir à Montparnasse restait un vœu pieux, les cimetières historiques étant saturés depuis le début du XXe siècle. Résultat: ces lieux regorgent de sépultures à l'abandon que leur valeur patrimoniale empêche de détruire.

Depuis lundi, la mairie propose trente monuments à la vente sur tirage au sort: 10 au Père-Lachaise, 10 à Montparnasse et 10 à Montmartre. Signe de l'intérêt, "dès les 24 premières heures on a eu 1.000 clics sur les dossiers de candidature", a indiqué à l'AFP Paul Simondon, adjoint à la maire de Paris Anne Hidalgo chargé des affaires funéraires. Les candidats doivent "fournir des devis d'entreprises de marbrerie spécialisées pour montrer qu'ils connaissent le coût de la rénovation, afin qu'il n'y ait pas de surprise", a expliqué l'élus. Si les conditions de restauration et d'achat ne sont pas remplies, "la

vente du monument est annulée et l'acquéreur perd son investissement", prévient la Ville. Ce mécanisme de restauration permet "pour la première fois aux familles d'anticiper l'achat d'une concession intramuros", fait valoir Paul Simondon. Le dispositif a été selon l'adjoint "validé par les services de l'État, permettant de lier l'achat du monument, relevant du domaine privé, à l'obtention de la concession publique". Ce premier tirage au sort constitue un test et la mairie réfléchit à étendre le dispositif, a ajouté Paul Simondon, soulignant l'"intérêt écologique" du réemploi des monuments funéraires.

Une tornade fait au moins 5 morts et une centaine de blessés dans le sud du Brésil

Au moins cinq personnes ont été tuées et au moins 130 blessées par une tornade qui a ravagé vendredi une partie d'un village du sud du Brésil, dans l'État du Paraná, ont indiqué les autorités locales. "La Défense civile du Paraná a le regret d'annoncer que cinq décès ont déjà été confirmés à la suite de la tornade" qui a frappé la municipalité de Rio Bonito do Iguacu, a indiqué l'organisme dans un communiqué envoyé à l'AFP. Selon les images diffusées par les médias, le vent a renversé plusieurs voitures et détruit des maisons entières dans la municipalité, à 300 kilomètres environ des célèbres chutes d'Iguacu. "Les premières informations indiquent également qu'il y a 30 blessés graves et modérés, et environ 100 blessés légers", a précisé l'organisme public. Les dégâts se sont concentrés dans la ville de Rio Bonito do Iguacu, qui compte 14.000 habitants, selon le Système de technologie et de surveillance environnementale du Paraná. L'organisme a estimé que les vents y avaient atteint entre 180 et 250 km/h. Il y a eu "des chutes d'arbres et même de maisons en dur", a précisé l'organisme. De son côté, le gouverneur du Paraná, Ratinho Junior, a annoncé que "les forces de sécurité (étaient) en alerte, mobilisées et (surveillaient) les villes touchées par les violentes tempêtes", sur X. L'Institut national de météorologie maintient une alerte "danger de tempête" dans tout le Paraná, ainsi que dans les États méridionaux de Santa Catarina et Rio Grande do Sul, à la frontière avec l'Argentine et l'Uruguay.

Sa fille de deux ans meurt de chaud pendant qu'il regarde des vidéos pour adultes, il se suicide

Père de trois filles, il avait l'habitude de les laisser seules dans la voiture. Pendant ce temps, Christopher Scholtes, un Américain de 38 ans, s'octroyait plusieurs heures pour lui, en se laissant par exemple "distraire en jouant à des jeux vidéo", selon les rapports de police. Mais ce jour-là, le 1er août 2024, il faisait 43 degrés lorsque le père de famille a laissé Parker, sa cadette de deux ans, seule dans le véhicule. L'enfant n'a pas survécu. Christopher Scholtes, dont la peine finale devait être prononcée le 21 novembre, s'est suicidé au domicile familial ce 5 novembre, jour d'une audience à l'issue de laquelle il devait se rendre en prison. Le jour du drame, la petite fille est enfermée dans la voiture, garée dans l'allée de la maison familiale dans la ville américaine de Marana (Arizona). Pendant ce temps, Christopher Scholtes boit des bières, regarde des films pornographiques et joue aux jeux vidéo. Des bières par ailleurs volées dans une supérette plus tôt dans la journée, selon les images de vidéo-surveillance obtenues par l'Arizona Daily Star de Tucson. Trois heures passent. En rentrant à la maison à 16 heures, son épouse trouve leur fille inconsciente dans la voiture. Emmenée à l'hôpital du Banner University Medical Center, où sa mère travaille comme anesthésiste, la fillette de 2 ans est déclarée morte une heure plus tard. Pendant le trajet vers l'hôpital, Erika semonce son mari en lui écrivant par SMS qu'elle lui avait rappelé à plusieurs reprises de "ne plus les laisser dans la voiture", selon USA Today. Réalisant la gravité des faits, son mari s'excuse et écrit : "Chérie, je suis désolé ! Chérie, notre famille. Comment ai-je pu faire ça ? J'ai tué notre bébé, ce n'est pas possible."

CONDAMNÉ POUR MEURTRE ET MALTRAITANCE, LE PÈRE DE FAMILLE ÉTAIT SOUTENU PAR SA FEMME

Les deux sœurs de la victime, âgées de 5 et 9 ans, ont confirmé aux autorités que leur père les avait plusieurs fois laissées seules dans le véhicule ; "suffisamment longtemps pour que la climatisation (qu'il mettait en marche) s'arrête", raconte le Daily Mail. L'aînée savait comment rallumer le véhicule et rallumer la climatisation. Ce n'était pas le cas de sa plus jeune sœur. Après avoir un temps plaidé non coupable pour espérer réduire sa peine de prison, Christopher Scholtes a finalement plaidé coupable de meurtre au deuxième degré et maltraitance d'enfants, le mois dernier, après un accord avec les procureurs. Il devait donc être condamné à une peine de 20 à 30 ans de prison sans possibilité de libération conditionnelle.



2

- 05h50 TFou

10h05 Automoto

11h00 Téléfoot

11h50 Les douze coups de midi

12h50 Petits plats en équilibre

12h55 Météo

13h00 JT 13h

13h40 Grands reportages

14h50 Reportages découverte

16h05 Star Academy, la quotidienne

17h20 Sept à huit Life

18h20 Sept à huit

19h50 Petits plats en équilibre

19h55 Météo

20h00 JT 20h

20h45 TF1, rendez-vous sport

20h50 Le goût du détail

21h00 Météo

21h10 Beast

23h00 Expendables 4

01h30 Programmes de la nuit
- 10h30 Le jour du Seigneur

11h00 Messe

11h55 Parole inattendue

12h00 Tout le monde veut prendre sa place

12h55 Journal Météo Climat

13h00 Journal 13h00

13h20 13h15, le dimanche...

14h15 C'est bon à savoir

14h20 13h15, le dimanche...

15h10 Affaires sensibles

16h05 Un dimanche à la campagne

18h05 Les enfants de la télé

19h10 Les Enfants de la télé, la suite

19h55 Journal Météo Climat

20h00 Journal 20h00

20h30 20h30, le dimanche

21h00 Journal Météo Climat

21h10 Mon crime

22h55 Beau geste

23h45 Le pitch cinéma

23h55 Histoires courtes

01h40 Théo le taxi

01h50 Théo le taxi



3

- 09h38 Bleu, un océan de solutions

10h41 God Save the Tuche

12h12 Dupere

12h14 Un petit Clique en +

12h38 En aparté

13h16 La grille Moto

13h57 Moto GP : Grand Prix du Portugal

14h45 Moto : Le podium

15h02 Débrief Moto

15h29 Clique X

16h15 Grand Prix F1

16h51 La grille

17h56 Plateau F1 / Moto

18h00 Formula 1 : Grand Prix de Sao Paulo

19h46 Le podium

19h57 Formula One, le mag

20h19 Canal Football Club

21h09 Thomas Ramos, point par point

22h29 5 septembre

00h23 Le Mohican

01h48 Têtâtête(s)
- 11h10 Dimanche en politique dans votre région

11h40 Dimanche en politique

12h30 ICI 12/13

12h55 ICI dans votre région

13h35 Vivement dimanche

14h35 Vivement dimanche

15h45 Animatement votre

16h30 Animatement votre

17h20 La p'tite librairie

17h25 Le jeu des 1000 euros

18h05 Questions pour un champion

18h55 Le journal des talents

19h00 ICI 19/20 édition toutes régions

19h45 Journal Météo Climat

20h00 Météo régionale

20h05 Stade 2

21h10 Les enquêtes de Dan Sommerdahl

22h40 Les enquêtes de Dan Sommerdahl

00h20 Journal Météo Climat

00h25 Stories

01h35 La boîte à secrets



- 06h00 M6 Kid

07h00 100% immo, l'hebdo

07h30 M6 Boutique

10h25 Turbo

10h55 Turbo

11h20 Turbo

12h40 Météo

12h45 Le 12.45

13h25 Un jour, un doc week-end

14h05 Un jour, un doc week-end

15h05 Un jour, un doc week-end

16h05 Un jour, un doc week-end

17h10 66 minutes

18h40 66 minutes : grand format

19h40 Météo

19h45 Le 19.45

20h10 Le 2010, Anne-Sophie Lapix

20h40 E=M6

21h10 Zone interdite

23h10 Enquête exclusive

00h25 Matlock

01h15 Matlock

02h00 Matlock

02h45 Matlock

03h25 Matlock

04h05 Programmes de la nuit



- 09h30 Umoja, le village sans hommes

10h15 Cuisines des terroirs

10h45 Les maîtres des abeilles

11h10 Au fil des Andes

12h05 Au fil des Andes

13h00 Quand l'histoire fait dates

13h30 Le crime était presque parfait

15h15 Les beautés de la cordillère des Andes

16h45 Au fil des Andes

17h45 Félix Vallotton, les couleurs du désir

18h40 Les grands moments de la musique

19h30 Karambolage

19h45 Arte journal

20h05 Bruce Springsteen, le chanteur qui murmurait à l'oreille de l'Amérique

21h00 Sully

22h30 Tombstone

00h40 Court-circuit

01h35 42, la réponse à presque tout

02h05 Mondes sauvages

TÉLÉVISION

15



21h10

SULLY



Le 15 janvier 2009, à 15h31, un Airbus A320 décolle de l'aéroport de LaGuardia à New York pour un vol qui devrait être routinier. Aux commandes, le commandant Chesley "Sully" Sullenberger (Tom Hanks), un pilote chevronné fort de décennies d'expérience, et son copilote Jeff Skiles. Pourtant, à peine quelques minutes après le décollage, l'impensable se produit : une collision avec une volée d'oies sauvages endommage gravement les deux réacteurs de l'appareil, plongeant l'équipage et les 155 passagers dans un cauchemar éveillé.

Acteur: Tom Hanks (Chesley 'Sully' Sullenberger), Aaron Eckhart (Jeff Skiles).

21h10

2

MON CRIME



Madeleine Verdier, une jeune comédienne ambitieuse mais encore méconnue, arpente les trottoirs de la capitale au petit matin, le visage marqué par une nuit qui a tout changé. Quand elle franchit le seuil de la modeste chambre de bonne qu'elle partage avec Pauline Mauléon, son amie avocate au caractère bien trempé, son désarroi est palpable. Les murs étroits de leur logement, dépourvu du moindre confort moderne, deviennent les témoins silencieux d'un récit qui s'annonce explosif.

Acteur: Nadia Tereszkiewicz (Madeleine Verdier), Rebecca Marder (Pauline Mauléon), Isabelle Huppert.

21h24



BEAST



Nate Samuels (Idris Elba), un père veuf encore marqué par le poids de ses choix passés, entreprend un voyage en terre inconnue avec ses deux filles adolescentes, Norah et Meredith. Ce safari, censé être une parenthèse réparatrice, se transforme rapidement en une épreuve bien plus profonde. Si Norah, malgré sa réserve, semble ouverte à la réconciliation, Meredith, en proie à une colère tenace, reproche amèrement à son père d'avoir abandonné sa mère au moment où celle-ci luttait contre la maladie qui l'emporterait.

Acteur: Idris Elba (Nate Samuels), Sharlto Copley (Martin Battles), Iyana Halley (Meredith Samuels).



ORAN

23 | 12

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

07h32
18h00
68%
26 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

19-10
20-07
24-14
28-11
23-13
28-13

Raids sionistes sur le Liban

La FINUL dénonce une violation de la résolution 1701

La Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) a annoncé, jeudi dernier, avoir détecté plusieurs frappes aériennes sionistes dans sa zone d'opérations au sud du Liban, soulignant que ces attaques violent la résolution 1701 et «doivent cesser immédiatement». La Finul a déclaré, dans un communiqué publié via les réseaux sociaux, que ses forces de maintien de la paix avaient détecté plusieurs raids sionistes dans les villes de Sour, Taybeh et Aita al-Jabal, situées dans sa zone d'opérations au sud du Liban. Elle a ajouté que ces «raids constituent des violations flagrantes de la résolution 1701 du Conseil de sécurité de l'ONU...» et averti que «toute action militaire, en particulier à cette échelle destructrice, menace la sécurité des civils et compromet les progrès vers une solution politique et diplomatique». Et de poursuivre: «Nous appelons l'entité sioniste à cesser immédiatement ses attaques et toutes les violations de la résolution 1701». Plus tôt, le ministère libanais de la Santé a indiqué que les frappes sionistes menées jeudi sur six localités du sud du pays, malgré le cessez-le-feu, ont fait un martyr et neuf blessés. Selon des sources locales, l'armée sioniste a visé les localités de Tora, Et-Taybeh, Tayr Debba, Aita al-Chaab, Zawtar al-Charqiya et Kfar Dounine. Le président libanais, Joseph Aoun, a condamné ces nouvelles agressions menées par l'entité sioniste sur le sud du Liban, les qualifiant de «crime à part entière», selon les médias locaux. Dans une déclaration faite jeudi dernier au sujet des attaques sionistes, Aoun a dénoncé des frappes «ciblant les civils et violant le droit international humanitaire». «Chaque fois que le Liban exprime sa volonté d'ouvrir la voie à des négociations pacifiques, l'entité sioniste intensifie ses attaques et rejette toute solution diplomatique», a-t-il regretté. Le président libanais a insisté sur le fait que près d'un an après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, l'entité sioniste poursuit ses agressions, les qualifiant de «violations flagrantes du droit international».

Soudan

Appel à l'arrêt immédiat de toute ingérence étrangère

La présidente de la Commission des transports, de l'industrie, des communications, de l'énergie, des sciences et de la technologie du Parlement panafricain (PAP), Mme Bahdja El Amali, a appelé à l'arrêt immédiat de toute forme d'ingérence étrangère au Soudan et à la protection de civils ainsi qu'à l'ouverture de couloirs humanitaires sécurisés, sans restrictions ni sélectivité, indique, mercredi, un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). Lors d'une session de débat du PAP sur «la situation de la paix et de la sécurité et le rôle des parlements», Mme El Amali a évoqué la situation tragique que traverse le Soudan, en lançant «un appel à la conscience africaine, arabe et humaine pour une action urgente», précise la même source. Dans son intervention, Mme El Amali a souligné que «le Soudan, autrefois berceau de la dignité, de la fierté et de la civilisation, est devenu aujourd'hui le théâtre des pires crimes et violations», déplorant «les souffrances des civils confrontés aux meurtres, aux déplacements forcés et à la privation de leurs droits face à un silence international troublant». Le Soudan s'est transformé en «une plaie ouverte en raison de la guerre qui y fait rage, conséquence d'ingérences étrangères et de forces ayant investi dans la désintégration de ce pays pour leurs propres intérêts, sans se soucier des victimes», a-t-elle déploré

Palestine-Italie

Abbas et Meloni discutent du cessez-le-feu à Ghaza et de la solution à deux Etats

Le président palestinien Mahmoud Abbas a rencontré vendredi à Rome la Première ministre italienne Giorgia Meloni pour évoquer le cessez-le-feu à Ghaza et la relance de la solution à deux États au conflit israélo-palestinien. «Au cours de notre rencontre, j'ai réaffirmé la nécessité de consolider le cessez-le-feu et d'engager la stabilisation ainsi que la reconstruction de Ghaza», a écrit Meloni sur le réseau social américain X après l'entretien. Elle a souligné l'importance de mettre rapidement en œuvre le plan de cessez-le-feu du président américain Donald Trump, notamment à travers le désarmement du Hamas, «qui ne peut avoir aucun rôle dans l'avenir du peuple palestinien.» La Première ministre italienne a réaffirmé l'engagement fort et constant de son pays, tant sur le plan humanitaire, via l'initiative Food for Ghaza, les évacuations médicales et le programme University Corridor, que sur le plan sécuritaire, à travers la formation des forces de police et la réforme de l'Autorité palestinienne. «En réitérant la nécessité de travailler à une solution politique durable fondée sur la perspective de deux États, j'ai confirmé que le gouvernement italien, sur la base des priorités définies par l'Autorité palestinienne, prépare un



paquet d'aides humanitaires et de mesures de reconstruction qui sera présenté lors de la Conférence sur Ghaza que l'Égypte entend convoquer», a ajouté Meloni. La rencontre entre Abbas et Meloni est intervenue après un entretien du président palestinien avec son homologue italien Sergio Mattarella au palais du Quirinal. «L'Autorité nationale palestinienne est un interlocuteur absolument

essentiel pour l'Italie et pour la communauté internationale», a déclaré Mattarella, cité par l'agence ANSA. Jeudi, Mahmoud Abbas s'était également entretenu pour la première fois avec le pape Léon XIV au Vatican, les deux hommes ayant insisté sur la nécessité urgente de faire entrer l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza et de faire progresser la solution à deux États.

Sommet mondiale du développement social à Doha

Transformer les promesses sociales en actes

L'ONU a exhorté les Etats à traduire en politiques concrètes les engagements pris pour réduire la pauvreté, créer du travail décent et renforcer l'inclusion sociale. "Copenhague nous a appris, il y a trente ans, que le développement social et l'inclusion sont essentiels à la solidité des sociétés", a rappelé la présidente de l'Assemblée générale de l'ONU (AGNU), Annalena Baerbock, lors d'une conférence de presse, tenue au terme du deuxième Sommet mondial pour le développement social, qui s'est achevé jeudi dans la capitale qatarie, Doha. "Nous avons promis de ne laisser personne de côté. Le développement social n'est ni un luxe ni un acte de charité : c'est dans l'intérêt de chaque pays". Trois décennies après le premier Sommet historique de 1995 sur le développement social à Copenhague, la communauté mondiale s'est réunie à Doha, au Qatar, du 4 au 6 novembre en cours, pour le Deuxième Sommet mondial pour le développement social. La Déclaration politique de Doha adoptée en ouverture du sommet, entend replacer le développement social au cœur de l'agenda mondial. Pour Mme Baerbock, l'urgence n'est pas une question de rareté mais de choix politiques : "L'un des plus grands problèmes n'est pas l'argent en soi, mais la manière dont il est investi". Pendant trois jours, plus de 40 chefs d'Etat et de gouvernement, environ 230 ministres



et hauts responsables, ainsi que près de 14.000 participants ont débattu de la meilleure façon de rendre la croissance plus inclusive. En marge des séances plénières, plus de 250 "sessions de solutions" ont porté sur l'extension de la protection sociale, l'accès à la santé et à l'éducation, ou encore le travail décent. "Le message a été clair : les populations attendent de nous des réponses, pas seulement des déclarations", a résumé la Vice-Secrétaire générale de l'ONU, Amina Mohammed, soulignant que la Déclaration politique de Doha "est un engagement à placer les personnes au cœur du développement durable". Pour Alya Ahmed

Saif Al-Thani, ambassadrice du Qatar, hôte du sommet, "investir dans les personnes est l'investissement le plus durable qu'une nation puisse faire". A l'issue du Sommet, la Commission économique pour l'Europe s'est engagée à soutenir, notamment les politiques liées au vieillissement, au logement abordable, aux transitions énergétiques justes et à l'amélioration des données sur la pauvreté. La Commission économique pour l'Afrique, de son côté, a insisté sur le "potentiel de la jeunesse" du continent, plaidant pour des investissements dans l'éducation, les compétences et l'entrepreneuriat, en partenariat avec l'Union africaine.